



## Le Mot du Maire

En ce début d'année 2026, je souhaite m'adresser à vous avec sincérité et responsabilité, à un moment particulier de la vie de notre commune et de mon engagement d' élu local. Le contexte national et international demeure fragile, marqué par des tensions persistantes et des mutations profondes qui bousculent nos certitudes. Plus que jamais, ces bouleversements rappellent combien l'action publique locale reste un repère essentiel, un espace de proximité, de stabilité et de dialogue au service de l'intérêt général.

Au niveau communal, l'année 2025 aura été une année d'aboutissement et de consolidation. Malgré un environnement financier toujours contraint, notre collectivité a poursuivi les projets engagés avec rigueur et détermination. Le démarrage des travaux de réhabilitation des anciens bâtiments de la poste, de la mairie et de la boulangerie, constituent un chantier structurant pour l'avenir du bourg de Bernay. Parallèlement, d'autres actions ont contribué à améliorer le cadre de vie, à maintenir l'attractivité de nos écoles et à préserver notre patrimoine et nos espaces naturels, dans un souci constant d'équilibre et de cohérence.

L'année écoulée a également été rythmée par de nombreux temps forts communaux, mêlant convivialité, mémoire et dynamisme local. De la réouverture du Relais-en-Champagne à l'inauguration de nouveaux équipements et lieux de mémoire, en passant par les cérémonies commémoratives, les actions en faveur de la jeunesse, du patrimoine et de la vie associative, ces rendez-vous ont une nouvelle fois illustré la vitalité de notre commune et la richesse de l'engagement collectif qui l'anime.

2026 sera marquée par une étape importante pour notre commune, puisqu'elle sera celle du renouvellement municipal. À ce titre, et en toute transparence, j'ai fait le choix de ne pas solliciter un nouveau mandat lors des élections de mars prochain. Après trois mandats, et après avoir eu l'honneur d'être élu Maire à trois reprises et de siéger pendant 18 ans à la communauté de communes de la 4CPS, j'ai estimé qu'il était temps de transmettre le flambeau. Cette décision, longuement mûrie, s'inscrit dans une volonté de responsabilité et de continuité, afin de permettre à une nouvelle équipe issue du conseil municipal actuel de poursuivre la dynamique engagée, avec l'expérience et la connaissance des dossiers que requiert la gestion communale aujourd'hui.

Je reste profondément attaché à Bernay-Neuvy-en-Champagne et confiant dans l'avenir de notre commune. Les adjoints et élus avec lesquels, j'ai eu l'honneur de travailler disposent de toutes les compétences nécessaires pour assurer cette transition dans la sérénité et la stabilité. Mon souhait le plus cher est que le travail accompli collectivement ces dernières années continue de porter ses fruits, au bénéfice de tous les habitants.

Je tiens, une nouvelle fois, à exprimer ma reconnaissance aux agents municipaux pour leur engagement quotidien au service de la population, ainsi qu'à l'ensemble des élus du conseil municipal, et tout particulièrement aux adjoints, pour leur implication constante, leur loyauté et leur sens de l'intérêt général. C'est grâce à ce travail d'équipe que notre commune a pu avancer avec sérieux et constance.

En parcourant ce bulletin, vous retrouverez le bilan des actions menées au cours de l'année écoulée ainsi que les perspectives à court terme. J'aurai également le plaisir de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux du Maire, qui se tiendra le vendredi 23 janvier à 19h00 à la salle Pierre-Moreau, moment privilégié d'échanges et de convivialité.

Enfin, permettez-moi de vous adresser, ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus sincères pour cette année 2026. Qu'elle vous apporte santé, sérénité et confiance en l'avenir. Pour ma part, lorsque viendra le moment de tourner la page, ce sera avec gratitude, émotion et le sentiment d'avoir, humblement, œuvré pour le développement et l'intérêt de notre commune.

Vincent HULOT

## **SOMMAIRE**

### **Réalisations et décisions prises en 2025, projets communaux pour 2026**

01- Entretien et mesures sécuritaires des voies communales	p 01
02- Déménagement de la Mairie annexe et l'ancien bâtiment de la poste	p 03
03- Finalisations de la Plateforme Multisport	p 04
04- Travaux de rénovation de deux logements communaux	p 04
05- La restauration terminée du deuxième et du troisième retable	p 06
06- Point sur six mois de travaux engagés pour revitaliser les commerces	p 07
07- Travaux d'entretien et petits investissements	p 09
08- Les budgets primitifs communaux votés pour l'année 2025	p 12
09- Les projets pour 2026	p 12

### **La vie des associations**

01- Association UNC - AFN - Soldats de France de Bernay-Neuvy	p 14
02- L'Harmonie Sainte Cécile de Neuvy	p 14
03- Les Comités des Fêtes	p 15
04- Clubs Générations Mouvement des Aînés Ruraux	p 17
05- L'Association des Parents d'Elèves de l'école publique	p 18
06- Les P'tits Victor, Troupe théâtrale enfants et ados	p 20
07- Bibliothèque - Point Lecture	p 21
08- Bernay Equitation 72	p 22
09- Association des Amis de l'église de Saint Julien	p 22
10- Les P'tites Frimousses (Maison d'Assistantes Maternelles)	p 23
11- L'AAPPMA : Association des pêcheurs à la ligne de Conlie, Bernay et Ruillé	p 24
12- Association DONC	p 25
13- Association Champagne Environnement	p 26
14- Association Guinguette de la Menuiserie	p 26
15 - La Maison Familiale Rurale de Bordigné	p 27

### **Les nouvelles de la vie communale et intercommunale**

01- Etat civil communal 2025	p 28
02- Terrains communaux vendus ou loués par bail	p 29
03- Fresque réalisée à l'Espace Musical Gilbert-Laloue	p 30
04- L'étude d'une zone humide est démarrée	p 30
05- Les ventes de parcelles dans le Lotissement des Croix sont lancées	p 31
06- Notre communauté de communes, la 4CPS	p 31
07- Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS)	p 33
08- La Station Verte de Vacances de la Petite Charnie	p 37
09- Autres informations	p 37

### **Temps forts passés et à venir**

01- Vœux 2025 de la mairie	p 43
02- Réouverture Bar-tabac-restaurant	p 43
03- Le repas 2025 des Aînés Ruraux	p 44
04- Inauguration de la Place Marcel-Ferret et de l'Espace Musical Gilbert-Laloue	p 45
05- Inauguration Square Christiane-Rondo et Cantine Marcelle-Goupil	p 47
06- Opération "Argent de Poche"	p 49
07- Inauguration de la Plateforme Multisport	p 49
08- Présentation du deuxième retable restauré dit " retable de la Nativité "	p 51
09- Cérémonie du 11 novembre avec les enfants de l'école Anselme-Renou	p 51
10- Pose de la 1 <sup>ère</sup> Pierre de l'extension des bâtiments rénovés	p 52
11- Sept nouveaux arbres plantés pour honorer les naissances 2024	p 53
12- Cérémonie de la Ste-Barbe célébrée à Neuvy	p 54
13- Rendez-vous proposés pour 2026	p 54

### **Renseignements pratiques**

01- Les horaires d'ouverture des services publics	p 56
02- Déchetterie, Collecte des ordures ménagères et Points d'apport volontaire	p 56
03- Jours de passage des commerçants ambulants	p 58
04- Artisans et commerçants de la commune	p 58
05- Tarifs location Salle Pierre-Moreau	p 59
06- Tarifs d'occupation dans les cimetières et programme de relèvement	p 59
07- Elections municipales 2026, attention les modalités pour voter changent	p 60
08- Informations pratiques	p 61

### **Hommage à Maurice HAMELIN, Maire de Neuvy-en-Champagne de 2014 à 2019**

# Réalisations et décisions prises en 2025, Projets communaux 2026

## **1- Entretien et mesures sécuritaires des voies communales :**

Dans un souci de sécurité et de pérennité, l'entretien des voies communales relève de la responsabilité de la municipalité. Après deux années marquées par des conditions météorologiques particulièrement pluvieuses, le premier semestre 2025 a enfin permis de rattraper une partie des travaux de voirie qui avait dû être reportés.

### **A- Travaux sur tronçons de routes communales :**

Initialement programmés en 2024, les travaux de voirie ont pu être réalisés dans des conditions météorologiques favorables, entre le 12 et le 20 mai 2025 par l'entreprise CHAPRON. Ainsi, le chemin de la Gaudine, une partie du chemin du Tertre, du chemin d'Esse et du chemin du Poirier Vert ont été reprofilés et ont reçu un enduit bicouche.

En complément de ces trois chemins, c'est 14 tonnes de "point à temps" qui ont été appliquées sur différents tronçons de routes communales, afin de limiter leur dégradation et de prolonger leur durée de vie. Parmi ces interventions, 2 tonnes ont été mises en œuvre sur toute la largeur de la chaussée dans les rues du Moulin et de la Petite Métairie, selon une technique monocouche. Ces opérations ont permis de renforcer l'étanchéité des chaussées et de prévenir l'apparition de dégradations plus importantes.



14 tonnes de "point à temps" qui ont été appliquées



Application d'un monocouche sur des rue de bourg

Le chemin rural n°18, situé au lieu-dit « La Lande », à Saint-Julien-le-Pauvre, a fait l'objet d'une attention particulière. Ce chemin, qui traverse les bâtiments de la ferme de la Lande, présente la particularité d'être mitoyen entre les communes de Bernay-Neuvy-en-Champagne et d'Amné-en-Champagne, tout comme le chemin desservant le secteur de la Cointellerie.

Afin de clarifier les responsabilités respectives des deux collectivités et de faciliter la compréhension pour les riverains et propriétaires desservis, une visite conjointe sur le terrain a été organisée le 15 mai 2025. À l'issue de cette rencontre, les deux Maires sont parvenus à un accord sur la répartition de l'entretien des voies concernées.

Il a ainsi été décidé que l'entretien du chemin rural n°18 au lieu-dit « La Lande » serait assuré par la commune de Bernay-Neuvy-en-Champagne, tandis que l'entretien du chemin desservant la Cointellerie relèverait de la commune d'Amné-en-Champagne. Cet accord a été entériné par la commune d'Amné-en-Champagne lors de sa délibération du 19 mai 2025 et par le conseil municipal de Bernay-Neuvy-en-Champagne en date du 3 juin 2025.

### **B- Débroussaillage et élagage : un nouveau prestataire pour une meilleure efficacité :**

Dans la continuité de cette politique globale d'entretien de la voirie, la municipalité a également examiné la question du débroussaillage et de l'élagage des voies communales.

Depuis l'arrêt de l'activité de Monsieur Langlais, ces prestations avaient été assurées par son ancien salarié, au sein de la société AG-TP Élagage.



Cette organisation n'a toutefois pas donné entière satisfaction, en raison de moyens matériels limités et de délais d'intervention trop longs, les travaux s'étalant sur près de six mois.

Aussi, des entreprises spécialisées ont donc été consultées afin d'assurer l'élagage des haies et le broyage des bermes, fossés et talus sur l'ensemble des 34 kilomètres de voirie communale.

Après examen des propositions, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de retenir la SARL Louvard d'Aigné. À noter que l'entreprise

retenue a débuté les travaux par anticipation, en engageant les opérations de débroussaillage et d'élagage dès le lundi 15 décembre, soit avant la période initialement prévue.

### **C- Interventions d'entretien et de sécurisation sur le domaine public :**

En complément des travaux de voirie, de l'entretien des chemins et du débroussaillage, la commune a assuré tout au long de l'année diverses interventions régulières de maintenance et de sécurisation sur les voies communales et leurs abords.

Au printemps, les agents communaux ont procédé au broyage des bermes sur plusieurs tronçons de voies départementales particulièrement fréquentées, où la hauteur de l'herbe pouvait nuire à la visibilité et représenter un risque pour les usagers. Ces interventions ont contribué à améliorer



*Exemples d'interventions d'entretien courant ou d'urgence réalisées au cours de l'année 2025*

Les 13 kilomètres de chemins de randonnée ont également fait l'objet d'un entretien suivi. Plusieurs passages ont été réalisés dans l'année par les agents communaux, notamment en

période de forte pousse de la végétation, afin de garantir des itinéraires praticables et agréables pour les promeneurs.

Par ailleurs, dans un souci de prévention des risques, le conseil municipal a autorisé l'abattage de peupliers devenus dangereux à proximité du chemin de randonnée situé en amont du pont-lavoir de Bernay. Cette intervention a fait suite à la démarche de Monsieur Éric Blossier, agriculteur, qui avait engagé l'abattage de peupliers vieillissants sur sa parcelle voisine. Les six arbres appartenant à la commune ont été abattus le 28 octobre. Les grumes ont été débardées et stockées par l'agriculteur dans sa prairie, face au château de Bordigné, le temps de les évacuer.

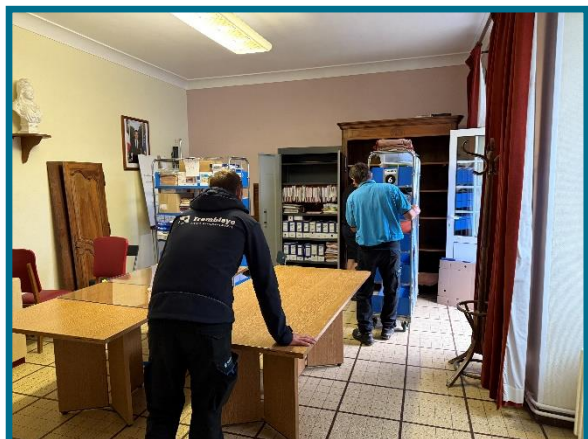
Dans une logique de valorisation du cadre de vie, de nouvelles haies ont été créées, comme ce fut le cas à la mi-décembre 2025 avec la plantation d'une ligne de 280 charmes le long des lagunes et de la voie verte.

Enfin, les agents communaux ont assuré, tout au long de l'année, des travaux d'entretien courant et d'embellissement du domaine public : taille des arbres, arbustes et haies, plantations de fleurissement, ainsi que le balayage régulier des bourgs, généralement réalisé toutes les semaines pendant deux demi-journées. Ces interventions ont parfois revêtu un caractère urgent et sécuritaire, notamment en cas d'intempéries, d'inondations ou de chutes d'arbres entravant la circulation.

## **2- Déménagement de la mairie annexe et l'ancien bâtiment de la Poste :**

Avant le lancement des gros travaux prévus place Hubert-Cherbonnier en juillet 2025, il a fallu évacuer l'ensemble du contenu des bâtiments de la mairie annexe et de l'ancienne Poste.

En premier lieu, les agents communaux ont réorganisé, en mars 2025, les espaces de travail au sein de la mairie à Neuvy afin d'y accueillir l'Agence Postale. Celle-ci a fermé ses portes à Bernay le mercredi 2 avril à midi et n'était plus accessible au public durant le reste de la semaine. Les affaires de l'Agence Postale ont été déménagées par les services de La Poste les 3 et 4 avril. Le coffre-fort a été transporté par une équipe spécialisée le lundi 7 avril, jour de réouverture de l'Agence Postale à Neuvy, où elle demeurera le temps des travaux sur Bernay.



Pour les archives et documents de la mairie annexe, la société de déménagement TREMBLAYE est intervenue le mardi 15 avril pour les emballer et les transporter jusqu'au presbytère de Neuvy. Pour ce volume estimé à 75 m<sup>3</sup>, la société a mobilisé deux porteurs de 10 mètres de long et 5 à 8 personnes pour un coût total de 4 165 euros HT.

À l'étage de l'ancienne Poste, les costumes et matériels appartenant au Comité des Fêtes de Bernay et aux P'tits Victor, ont été déménagés par ces deux associations, qui occupent

désormais deux pièces au premier étage du presbytère. L'atelier couture quant à lui s'est installé également à l'étage du presbytère en y occupant deux salles.

Depuis la fin juin, le Point Lecture est installé dans une partie inoccupée de la cantine Marcelle Goupille. Une séparation composée de six claustras, achetée pour 375 euros, a permis de créer un espace qui lui est désormais dédié. Les bénévoles du Point Lecture ont transporté les meubles et ouvrages dans ce nouvel espace, dont l'accès se fait par le pignon du bâtiment. Depuis le début du mois de septembre, les lieux ont été équipés d'un ordinateur récupéré par la mairie, qui permettra avec un logiciel approprié de gérer les sorties et retours des ouvrages empruntés.

Enfin, les agents qui prenaient leur repas au premier étage de l'ancienne Poste peuvent désormais occuper le coin cuisine du presbytère de Neuvy. Un frigidaire a été acheté en fin d'année afin de mettre au frais leurs repas et boissons.

### **3- Finalisations de la Plateforme Multisport :**

En avril 2025, la commune a finalisé les travaux sur la plateforme multisports, juste avant que n'est lieu son inauguration le 4 septembre.

Il a fallu attendre les beaux jours, pour que l'entreprise chargée du traçage des lignes puisse intervenir dans de bonnes conditions, et notamment que le revêtement soit parfaitement sec. Ces travaux ont donc été réalisés le 1<sup>er</sup> avril.



*La plateforme multisports a été achevée en avril 2025*

Le 22 avril, les agents communaux ont semé la pelouse sur le pourtour de la plateforme multisports, posé une poubelle ainsi qu'une table de pique-nique et deux bancs.

Une réflexion sera conduite en 2026 pour envisager un aménagement paysagé global de l'espace de détente où se trouve ce city-stade.

### **4- Travaux de rénovation de deux logements communaux :**

#### **A- Rénovation de l'appartement du Relais-en-Champagne**

Dans le cadre de la reprise de la gérance du Relais-en-Champagne, la commune a engagé la rénovation complète de l'appartement situé au 1er étage du bâtiment. Longtemps inoccupé, ce logement devait être remis aux normes de décence afin de pouvoir accueillir le futur exploitant dans de bonnes conditions.

Les travaux ont débuté le vendredi 3 janvier et se sont achevés le 15 mars 2025, respectant un calendrier précis permettant une réouverture simultanée du commerce et la mise à disposition du logement.

Le chantier a principalement concerné la structure du plancher. L'affaiblissement d'une poutre maîtresse avait provoqué un affaissement du sol et d'importants désordres sur les cloisons existantes. Il a donc été décidé de déposer les cloisons en briques, de retirer l'ancien

revêtement de sol et de mettre les poutres apparentes. La poutre maîtresse a été renforcée par la fixation, de part et d'autre, de deux poutrelles métalliques de type IPE 200, complétées par une jambe de force en acier. Un nouveau plancher, parfaitement remis à niveau, a ensuite été installé en dalles OSB. L'ensemble de ces travaux structurels, ainsi que la création de nouvelles cloisons en plaques de plâtre, a été confié à l'entreprise Jérôme Rodrigues.

La remise à neuf de l'installation électrique et des évacuations des eaux usées a été réalisée par l'entreprise Vélot-Lecrenay. Cette intervention a également permis l'aménagement d'une salle de bain moderne et d'un coin cuisine fonctionnel, répondant aux besoins d'un logement confortable et autonome.



Les travaux de finition — peintures, pose de la faïence et des revêtements de sol — ont été réalisés en régie par les agents communaux, mobilisés pour mener à bien ce projet dans les meilleures conditions.

Le coût total de la rénovation de cet appartement d'environ 50 m<sup>2</sup> s'élève à 24 160,64 € HT, avec des taux de TVA différenciés selon la nature des travaux :

5,5 % pour le chauffage, 10 % pour les travaux et 20 % pour les équipements de la cuisine et de la salle de bain. La commune a par ailleurs bénéficié d'une subvention de 10 000 € pour soutenir cette opération.

À l'issue des travaux, la population a pu découvrir cet appartement entièrement rénové lors de la porte ouverte organisée le 15 mars 2025.

### **B- Travaux sur le logement communal – 2 rue de la Petite Métairie :**

Monsieur David FROISSARD, locataire du logement communal situé au 2 rue de la Petite Métairie depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017, a libéré celui-ci le 8 septembre 2025.

Ce logement T3 de 85 m<sup>2</sup>, réparti sur deux niveaux, comprend au rez-de-chaussée un séjour, une cuisine et des WC, et à l'étage deux chambres ainsi qu'une salle de bains. Il dispose



également d'une cour, d'un débarras et d'une chaufferie équipée d'une chaudière fioul. L'état des lieux effectué le 31 juillet a mis en évidence la nécessité de procéder à un nettoyage complet et à des travaux de rafraîchissement, réalisés en régie à compter du 23 septembre. Les travaux, d'un montant total de 1 225 €, ont été effectués par l'agent technique communal.

Un Diagnostic de Performance Énergétique, réalisé le 9 septembre a attribué au logement un classement E.

À la suite de la mise en location décidée par le Conseil municipal, quatre dossiers ont été déposés en mairie. La candidature de Madame Manon PERREL a été retenue.

Le bail a été signé le 3 novembre pour un loyer mensuel de 460 € hors charges. Les charges incluent notamment l'entretien de la chaudière, estimé à environ 30 € par mois.

## **5- La restauration terminée du deuxième et du troisième retable :**

### **A- La Nativité de l'église Saint-Julien retrouve son éclat :**

Sous les mains expertes de Madame Valérie Thuleau, restauratrice d'art, le relief en terre cuite polychrome de la Nativité, également appelé Adoration des Bergers, situé dans le transept gauche de l'église Saint-Julien, a retrouvé peu à peu son éclat originel.

Menée en trois phases d'intervention, entre février et fin mai 2025, la restauration s'est déroulée avec une grande minutie, dans le respect des règles déontologiques propres à la conservation du patrimoine. Parmi les temps forts du chantier figure le délicat collage de la jambe droite de l'Enfant Jésus. Les surfaces d'origine, trop érodées pour assurer une fixation durable, ont nécessité la mise en place d'un goujon en fibre de carbone, garantissant la solidité et la pérennité de l'ensemble.

En amont, Madame Thuleau avait procédé à la restitution de la partie manquante du couffin. Cette reconstruction, volontairement amovible grâce à l'usage d'un film étirable, respecte pleinement le principe de réversibilité, fondamental en restauration d'œuvres d'art.



*Un travail d'une très grande minutie*

Autour de la Sainte Famille, plusieurs éléments ont également bénéficié d'interventions ciblées : la flamme de la chandelle tenue par Joseph a été recréée, le petit chien couché a été recollé, et les lacunes de matière dans les drapés ont été comblées avec soin. Un travail de nettoyage approfondi, parfois jusqu'au scalpel, a permis de révéler les teintes d'origine dissimulées sous des repeints altérés. La polychromie, fragilisée par le temps, a été stabilisée avec précision au pinceau fin, par infiltrations successives.

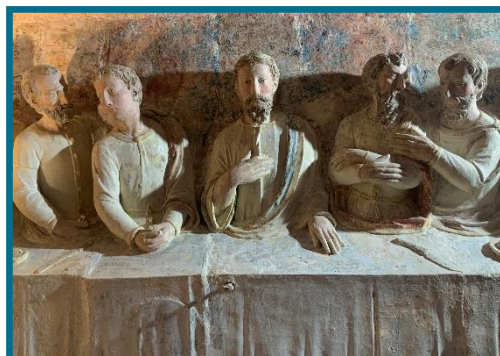
Les premières retouches colorées, engagées à la fin du mois de mars 2025, ont redonné à l'œuvre son caractère saisissant et toute la richesse de sa lecture. Le chantier de restauration s'est achevé début juin 2025, offrant aux visiteurs une œuvre à nouveau lisible, fidèle à son esprit d'origine et pleinement mise en valeur au sein de l'église Saint-Julien.

### **B- Restauration bien engagée du haut-relief de la Cène :**

Le 18 juin 2025 a débuté une importante campagne de restauration du haut-relief en terre cuite représentant la Cène, menée par la restauratrice Valérie Thuleau. Cet ensemble, le plus

dégradé des trois reliefs concernés, présentait de nombreux soulèvements de polychromie nécessitant une intervention longue et particulièrement délicate.

Les travaux ont permis de dégager, avec une grande précision, les visages de plusieurs apôtres et de révéler les carnations et regards d'origine, remarquablement conservés. Le retrait progressif des repeints anciens a également mis au jour des décors architecturaux peints, probablement une colonnade, en harmonie avec l'ensemble du relief.



Parallèlement, des opérations de consolidation ont été menées afin de refixer les couches de peinture fragilisées

et de sécuriser un fragment anciennement réparé devenu instable.

La prochaine phase de restauration prévue dans la semaine du 12 au 16 janvier, portera sur la partie inférieure du relief. Une réunion de chantier dans l'église, le 20 janvier 2026, permettra, avec Pauline Ducom (Conservatrice en Chef des Monuments historiques des Pays de la Loire) et Alexandra Buvignier (Conservatrice des Antiquités et Objets d'Art de la Sarthe), de valider le choix de remise en teinte et à sécuriser les sculptures restaurées.

## **6- Point sur six mois de travaux engagés pour revitaliser les commerces :**

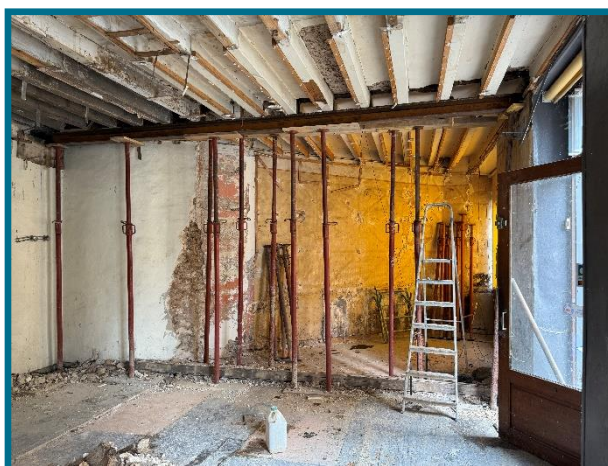
La commune a engagé en 2025 deux opérations majeures de rénovation et de réhabilitation visant à conforter l'offre de commerces et de services de proximité : la réhabilitation de la boulangerie communale et le réaménagement des bâtiments de la place Hubert Cherbonnier, destinés à accueillir un nouveau bar-tabac-restaurant, une mairie annexe, une agence postale et des salles communales. Ces projets structurants participent pleinement à la revitalisation du centre-bourg.

### **A- Travaux sur le bâtiment de la boulangerie communale :**

Le Conseil municipal a validé le lancement des travaux de réhabilitation du bâtiment de la boulangerie, situé 2 rue de Neuvy, avec pour objectif d'améliorer les conditions d'exploitation du commerce tout en modernisant le bâti existant.

À l'issue d'une procédure de consultation lancée au printemps 2025, les neuf lots de travaux ont été attribués à des entreprises locales et régionales. Pour rappel, le montant estimatif initial des travaux s'élevait à 134 000 euros HT, tandis que le total des offres retenues représente 132 084,46 euros HT, traduisant une gestion rigoureuse et maîtrisée du projet.

Le chantier a officiellement démarré mi-juillet 2025. Les premières phases ont



concerné les travaux de démolition intérieure, la reprise structurelle avec le remplacement

d'une poutre défectueuse, la création d'une trémie pour le futur escalier ainsi que les travaux de réseaux et de dallage.

Malgré quelques ajustements techniques inhérents à une réhabilitation (notamment sur la couverture, la structure bois et certaines menuiseries), le chantier progresse dans le respect du planning prévisionnel, avec une durée estimée à quatre mois, hors congés payés.

Plusieurs avenants, validés à l'unanimité par le Conseil municipal, ont permis d'adapter les marchés aux contraintes découvertes en cours de travaux, sans remettre en cause l'équilibre financier global de l'opération.

### **B- Place Hubert Cherbonnier : un nouveau pôle de vie et de services :**

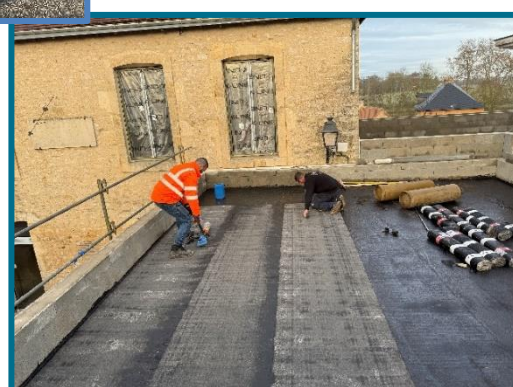
Le second projet d'envergure concerne le réaménagement des anciens bâtiments communaux de la place Hubert Cherbonnier, afin d'y implanter un bar-tabac-restaurant, une agence postale, une mairie annexe et des salles communales.

Initialement estimée à 810 000 € HT, l'opération a été réévaluée à la phase projet pour tenir compte de plusieurs paramètres : désamiantage non prévu, extension de surface et actualisation des coûts. Après analyse des offres et mise en œuvre d'un programme d'économies, le montant global des travaux a été arrêté à 824 825,71 € HT, montant validé à l'unanimité par le Conseil municipal.

Les 12 lots de travaux ont été attribués à l'issue d'une procédure adaptée, avec une attention particulière portée à la qualité technique des offres et à la maîtrise des coûts. Le chantier a officiellement démarré le 1er juillet 2025, pour une durée prévisionnelle de 10 mois, hors congés.



*Place Hubert-Cherbonnier, avant et pendant les travaux réalisés au cours du dernier semestre 2025*



Les premières phases ont porté sur le désamiantage, les démolitions, les fondations et le gros œuvre. À l'automne, les travaux ont permis l'élévation des murs, la réalisation des dalles et la mise hors d'eau et hors d'air des bâtiments en décembre. Les entreprises interviennent désormais sur les lots intérieurs (plâtrerie, isolation, chauffage, réseaux).

Le suivi du chantier fait l'objet de réunions hebdomadaires, associant le maître d'œuvre, les entreprises et les élus. Plusieurs ajustements techniques ont été validés par avenants, notamment pour optimiser les performances énergétiques du bâtiment et adapter certaines prestations aux réalités du terrain, tout en respectant le cadre budgétaire voté.

Afin de garantir la sécurité de tous et de faciliter l'organisation du chantier, une zone temporairement interdite au public a été instaurée sur la place.

### **B- Un investissement pour l'avenir :**

À travers ces deux projets, la municipalité réaffirme sa volonté de maintenir et développer les commerces de proximité, de moderniser le patrimoine communal et de renforcer l'attractivité du centre-bourg. Les élus restent pleinement mobilisés pour assurer un suivi attentif des chantiers et informer régulièrement les habitants de leur avancement.

La restauration se poursuivra en janvier 2026, et sauf imprévu, ce travail de restauration devrait être terminé au cours de l'été 2026.

## **7- Travaux d'entretien et petits investissements :**

### **A- Reprise de sépultures en état d'abandon dans les cimetières communaux :**

En 2021, un état des lieux a mis en évidence un nombre important de sépultures en situation d'abandon dans les cimetières communaux, notamment dans le cimetière de Neuvy. Au total, 39 sépultures, pour la plupart en pleine terre, se trouvaient dans un état de dégradation avancé (croix tombées ou menaçant de l'être, dalles funéraires cassées, absence d'entretien), rendant nécessaire une intervention de la commune.

Conformément à la réglementation, un travail d'identification a été engagé. Un procès-verbal de constat, accompagné de photographies, a été dressé le 5 novembre 2021 par Maître Benoît Larupe, huissier. À l'issue de cette procédure, les avis réglementaires ont été affichés afin de permettre aux éventuels ayants droit de se manifester.

Le délai légal de deux ans s'étant écoulé sans qu'aucune réclamation ne soit formulée, la



commune a pu engager la phase opérationnelle. À la demande de la mairie, l'entreprise Crétois - Pompes funèbres à Conlie est intervenue en deux temps :

Une première tranche en octobre 2024,

Une seconde et dernière tranche en mai 2025.

Ces interventions ont permis le relèvement de 23 sépultures en état d'abandon situées côté Est du cimetière de Neuvy, ainsi que d'une sépulture isolée dans le cimetière de Bernay.

Les restes des défunts retrouvés lors des opérations ont été recueillis avec le plus grand respect. Ils ont été placés séparément et avec soin dans des reliquaires en bois identifiables, puis déposés dans l'ossuaire existant du cimetière de Neuvy. Celui-ci s'étant rapidement révélé insuffisant, la création d'un nouvel ossuaire a été rendue nécessaire.

Cette opération, dont le coût revient à 10 040 euros HT pour la collectivité, permettra de sécuriser le cimetière, de libérer de l'espace et de réorganiser l'alignement des tombes les

plus récentes, contribuant ainsi à préserver la dignité du lieu et à améliorer son entretien général.

### **B- Travaux réalisés dans les écoles communales en 2025 :**

Soucieuse d'offrir aux enfants et aux équipes éducatives les meilleures conditions d'accueil et de travail, la municipalité poursuit chaque année un programme de travaux au sein des deux écoles publiques de la commune, primaire et élémentaire.

Ces interventions sont définies en étroite concertation avec les directrices des établissements, tout en répondant à des exigences essentielles de confort, de sécurité et de santé des enfants.

Il est à noter que ce bilan ne recense pas les nombreuses interventions rapides et ponctuelles liées à des réparations urgentes, régulièrement prises en charge en régie par les services techniques communaux.



#### Entretien courant des bâtiments

- La porte de service de la cantine Marcelle-Goupil ainsi que la porte des toilettes extérieures de l'école Norbert-Brasseur ont été remplacées le mercredi 16 juillet 2025. Coût de cette opération 3 210 euros facturée par la menuiserie Busson de Tennie.
- Le sas d'accès à la classe des grandes sections maternelles, ainsi que le couloir menant au périscolaire, ont fait l'objet d'une remise en peinture. Ces travaux ont été réalisés en régie par l'équipe des agents communaux durant les vacances de printemps, en avril 2025.

#### Sécurité des accès et des élèves

- Le système d'ouverture à distance du portail principal défectueux, a été remplacé et complété par l'installation d'un visiophone (les 30 et 31 juillet 2025). La directrice peut désormais autoriser l'accès depuis sa classe après identification visuelle de la personne se présentant à l'entrée.
- Un portillon équipé d'une sonnette et d'un dispositif d'ouverture à distance a été installé afin de permettre l'accès au bâtiment périscolaire sans emprunter le portail principal de l'école (31 juillet 2025).

Ces deux équipements ont été installés par la société Espacs pour la somme de 6 597,29 euros HT.

- Une clôture a été posée côté aire de détente, accompagnée du traçage d'une allée menant au nouveau portillon du périscolaire. Ces travaux ont été réalisés par Monsieur Guillaume Corbin pour la somme de 1947 euros HT.



- La couverture du préau de l'école Anselme-Renou a été entièrement refaite à neuf par l'entreprise de charpente SARL Leplu-Dupond durant les vacances d'hiver (entre le 22 et le 30 décembre 2025).

Initialement couvert en ardoises, cet abri avait fait l'objet de réparations successives sans donner une réelle satisfaction : les ardoises se détachaient, laissant passer l'eau et représentant un danger pour les enfants.

Après concertation avec les services de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et le dépôt d'une déclaration de travaux, la municipalité a opté pour le redressement de la charpente et la pose d'une couverture en zinc de teinte anthracite. Coût total de l'opération : 14 400 € TTC.

### Confort et mesures sanitaires

- Dans le bâtiment périscolaire, un ballon d'eau chaude a été installé, accompagné d'un réducteur de pression en amont de la ligne de lavabos et d'un mitigeur thermostatique. Ce dispositif permet aux enfants de se laver les mains à une température constante, évitant ainsi les risques liés à une eau trop froide ou trop chaude.

Ces travaux ont été réalisés du 13 au 22 août 2025, à la fin des vacances d'été, après les quatre semaines d'accueil de loisirs. Coût de cet équipement 1 684,28 euros HT.

La municipalité a également profité de cette intervention pour installer un évier dans les locaux périscolaires. Cet équipement est devenu indispensable depuis la mise en place des

mercredis récréatifs, durant lesquels les enfants apportent leur repas, nécessitant un point d'eau pour la vaisselle du midi.

- Un bac de douche a été posé dans les sanitaires de la classe de petite section maternelle. L'accueil d'enfants dès l'âge de 3 ans implique parfois la gestion de petits incidents nécessitant un espace adapté pour laver et changer l'enfant dans de bonnes conditions. Ces travaux qui ont coûté 1 818,03 euros HT, ont été réalisés à la fin du mois d'octobre 2025, pendant les vacances d'automne.



### **C- Petits travaux divers et acquisition de petits équipements :**

#### **Petits travaux réalisés :**

- L'entretien des toitures des bâtiments communaux est réalisé par une visite de contrôle annuelle réalisée par la SARL LEPLU-DUPONT – le 22 octobre 2025.
- Deux bancs ont été restaurés avec des lames en matériaux recyclés, et placés le long de la Voie Verte le 28 juillet 2025. Ainsi le promeneur peut désormais faire une pause en bénéficiant d'une jolie vue.
- De nombreux petits travaux d'entretien sont réalisés en régie, comme par exemple des travaux de peinture sur le portail de la cantine Marcelle-Goupil, le 9 mai 2025.



#### **Petits achats et équipements réalisés en 2025 :**

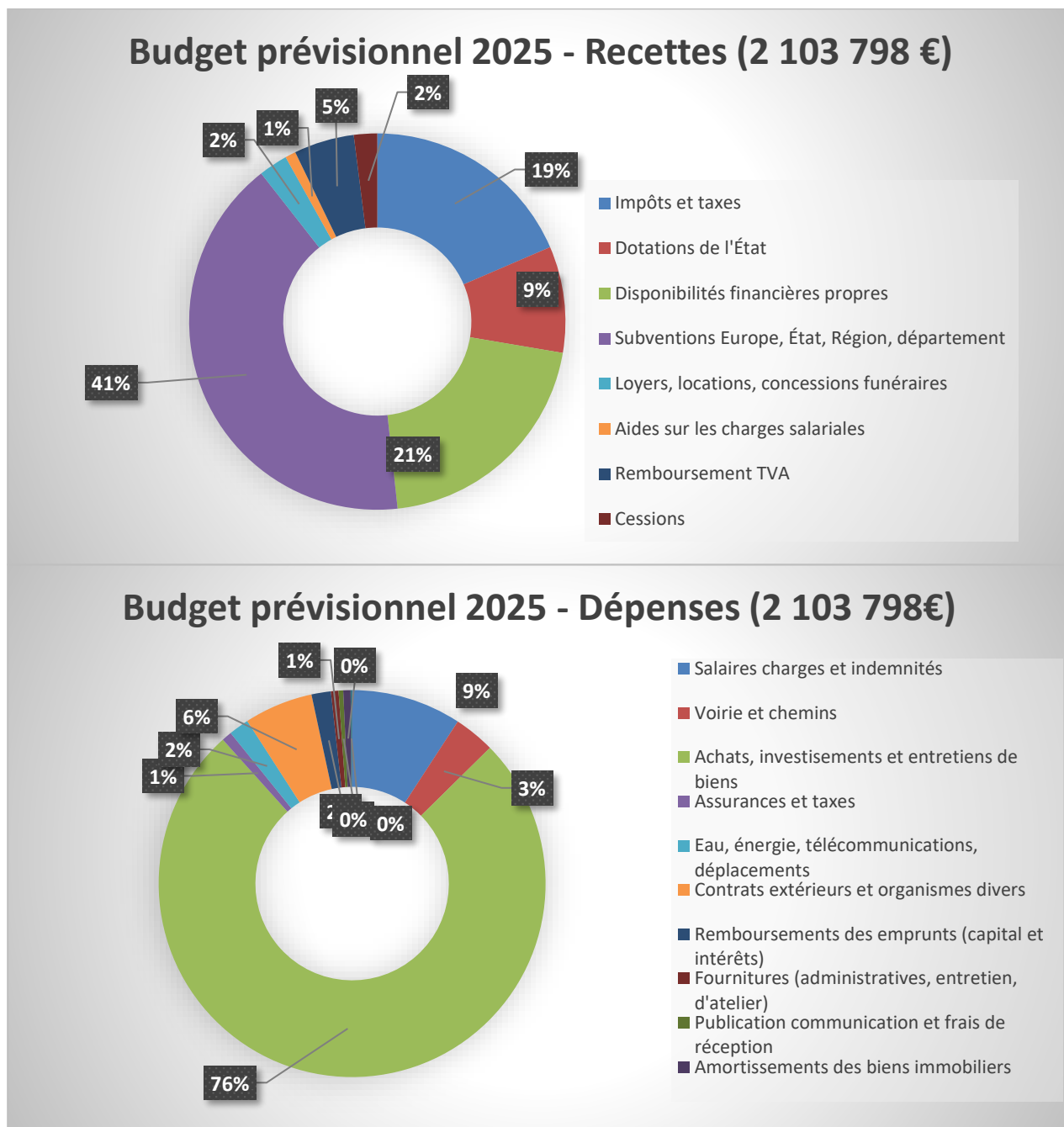
- Une servante d'atelier avec son outillage : 1 056,48 euros TTC.
- Une remorque pour le transport du tracteur tondeuse à gazon : 1 774,80 euros TTC.



## **08- Les Budgets Primitifs Communaux 2025 :**

### **A- Budget principal (2 103 798 €)**

Le budget principal primitif (Fonctionnement et investissement) qui représente un montant global de 2 103 798 euros a été proposé au percepteur, pour être ensuite présenté par Monsieur le Maire le mardi 20 mars 2025. Budget qui a été voté et approuvé par le Conseil Municipal.



### **B- Budget assainissement collectif :**

Concernant l'assainissement 2025, le budget de fonctionnement a été voté pour un montant global de 151 591,57 € euros, et le budget d'investissement pour un montant global de 610 810, 00 euros (Montant encore exceptionnel dû aux restes à réaliser des travaux de la création de la nouvelle STEP sur Bernay).

## **09- Les projets communaux pour 2026 :**

L'année 2026 sera une année de transition, marquée par les élections municipales prévues en mars. Afin de ne pas engager excessivement la future équipe municipale en

matière d'investissement, la commune a fait le choix de se concentrer sur l'achèvement des projets déjà engagés et sur la réalisation de travaux présentant un caractère d'urgence.

#### **A- Travaux sur la place Hubert-Cherbonnier :**

Les travaux de réhabilitation des bâtiments communaux (ancienne mairie et ancienne poste), situés place Hubert-Cherbonnier, se poursuivront afin d'être achevés au cours du dernier trimestre 2026. Ces nouveaux locaux, plus spacieux et surtout plus fonctionnels, accueilleront le futur bar-tabac-restaurant ainsi que l'agence postale et la mairie annexe.

Par ailleurs, les travaux engagés dans le bâtiment de l'ancienne boulangerie se poursuivront et devraient être terminés avant l'été 2026

#### **B- Equipement et aménagement de la future cuisine et de l'espace Bar-Tabac :**

Afin de permettre le déménagement du Relais-en-Champagne dans les nouveaux locaux de la place Hubert-Cherbonnier, un investissement spécifique est nécessaire pour équiper la future cuisine (fours, hotte, réfrigérateurs, plans de travail, etc.) ainsi que l'espace bar-tabac (mobilier, rayonnages...).

Le montant total de cet investissement pourrait atteindre environ 100 000 €. Le conseil municipal, appelé à voter le budget prévisionnel 2026, s'appuiera sur les démarches et les recherches menées par la commission travaux-commerce, fortement mobilisée sur ce dossier.

#### **C- Retour de l'étude pour la protection et la valorisation d'une zone humide :**

L'association CPIE Loire Anjou (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), mandatée en 2025 pour réaliser l'étude environnementale de la zone humide située entre les bourgs de Bernay et de Neuvy, arrive au terme de son inventaire et de son diagnostic portant sur le biotope et les richesses spécifiques de ce milieu naturel.

Un rapport écrit des investigations menées sur le terrain sera remis en mairie en début d'année 2026. Les propositions de valorisation feront l'objet de deux réunions du comité de pilotage (COPIL), programmées le lundi 16 février et le mercredi 11 mars 2026.

#### **D- Achèvement de la restauration des retables en terre cuite :**

Le programme de restauration du patrimoine se poursuit avec le troisième et dernier retable en terre cuite, intitulé La Cène. Les travaux, débutés à l'été 2025, devraient s'achever en mars 2026.

Cet aboutissement donnera lieu à une manifestation dédiée à la présentation des œuvres restaurées et sera l'occasion de remercier chaleureusement les donateurs, les entreprises mécènes et l'ensemble des partenaires ayant contribué financièrement à ces restaurations.

#### **E- Travaux de réfection urgents sur le bâtiment périscolaire :**

Parmi les travaux urgents à prévoir en 2026 figure le remplacement du plancher bois du bâtiment périscolaire par une dalle en béton. Sur une surface totale de 70 m<sup>2</sup>, seule la partie sanitaire (14 m<sup>2</sup>) sera carrelée. Le coût estimatif de cette opération s'élève à 20 000 € TTC.

#### **F- Peut-être une nouvelle antenne téléphonie mobile**

À la suite d'un courrier adressé à la mairie par Bouygues Télécom, Monsieur Alexis Maestre, chargé de négociation, a été reçu en mairie le 21 août dernier. Cette rencontre avait pour objectif le lancement d'une étude préalable à une éventuelle implantation d'une antenne de téléphonie mobile pour le compte des sociétés Bouygues Télécom et SFR, conformément aux dispositions de la loi n° 2015-136 du 9 février 2015, dite « loi Abeille ».

Réuni le 2 septembre 2025, le conseil municipal s'est déclaré favorable à ce projet, dans l'objectif d'améliorer la couverture téléphonique, de mieux répondre aux besoins de la population et de renforcer l'attractivité de la commune. L'étude menée par Bouygues Télécom est actuellement en cours.

## La vie des associations

### **1- L'Association UNC - AFN - Soldats de France de Bernay-Neuvy :**

Voici le compte rendu des activités de notre association au cours de l'année 2025 :

Le 6 avril 2025, le congrès départemental de l'Unc était organisé à Sillé par les sections de Conlie et Sillé. Nos porte-drapeaux Paul Mézières et Lucas Gramont y ont participé ainsi que Nolan Poivet, candidat porte-drapeau suppléant. La famille Gramont et le président ont participé aux réunions préparatoires et aidé à l'organisation (salle, parking, buvette...).

Le 27 avril, pour la cérémonie aux déportés au monument de Neuvy, 13 personnes étaient présentes.

Le 6 mai, pour les cérémonies anticipées du 8 mai, 18 personnes étaient présentes à St Julien, 14 à Bernay puis à Neuvy.

Lors de la cérémonie cantonale le 8 mai à Tennie, l'insigne de porte-drapeau a été remis à Lucas Gramont. Nos adhérents ont ensuite partagé un repas au restaurant de Bernay au cours duquel Monsieur Suard, président départemental, a remis un diplôme à Lucas. Messieurs Hulot, maire, et Moreau, adjoint, étaient présents.



*L'insigne de porte-drapeau a été remis à Lucas Gramont*

Le 7 août, trente-trois personnes ont participé à la commémoration au monument de Souvré. Nolan Poivet y a porté le drapeau pour la première fois.

Le 11 novembre, la cérémonie cantonale était organisée cette année à Conlie. Des cérémonies anticipées ont eu lieu le lundi 10 novembre en fin de matinée aux trois monuments de notre commune. Les enfants de l'école ont participé avec leur institutrice à la cérémonie à Neuvy.

La dernière commémoration de l'année a eu lieu le 5 décembre à la mémoire des victimes des conflits d'Afrique du Nord au monument de Neuvy.



Notre association a fait l'acquisition d'un drapeau à l'effigie de la nouvelle commune. Il sera mis en service et béni lors de la prochaine cérémonie cantonale du 8 mai qui se tiendra à Bernay en 2026. Divers dons et financements ont contribué à cet achat. Certains étant en cours de finalisation, ils seront détaillés ultérieurement.

*Le 27 avril 2025, pour la cérémonie aux déportés*

L'association des anciens combattants et soldats de France vous souhaite à tous, une

bonne année 2026 et remercie les personnes qui participent aux commémorations.

Le président, François Sisinno

### **2- L'Harmonie Sainte Cécile de Neuvy :**

Véritable pilier culturel de la Communauté de Communes, l'Harmonie de Neuvy réunit aujourd'hui 35 musiciens, âgés de 12 à 78 ans. Tous partagent la même passion pour la

musique d'ensemble et l'envie de la faire vivre au cœur de la vie locale. L'ensemble est dirigé par Loïc Lethielleux, Isoline Charlot et Denis Galbrin, qui insufflent énergie et enthousiasme à chaque répétition.

L'harmonie participe chaque année aux commémorations, concerts et animations qui rythment la commune et ses environs, dans un esprit de convivialité et de partage.

Au printemps dernier, l'ensemble a présenté pour la première fois un Ciné-Concert, mêlant musique en direct sur projection de films ou dessins animés. Le succès de cette création a été tel qu'elle sera rejouée lors du concert de la Sainte-Cécile, moment fort de la saison musicale.



*La représentation Ciné-Concert dans la salle de l'Entracte de St Symphorien.*



Parallèlement, l'école de musique forme les jeunes instrumentistes avec l'aide

de professeurs bénévoles. Les élèves y découvrent la pratique instrumentale, le solfège et la joie de jouer ensemble, avant d'intégrer progressivement l'harmonie.

L'association organise aussi chaque année son Salon de l'instrument, un rendez-vous convivial où petits et grands peuvent essayer différents instruments, rencontrer des musiciens et échanger avec des passionnés.

Cette année, l'Harmonie tient à rendre hommage à trois de ses musiciens, Michel Hérisson, Michel Patry et Rémy Serizay, qui nous ont malheureusement quittés. Présents dès la création de l'ensemble, ils ont contribué par leur engagement et leur passion à façonner l'histoire de l'Harmonie. Leur souvenir demeure vivant à travers chaque interprétation et chaque moment partagé.

Avec son dynamisme et ses projets variés, l'Harmonie de Neuvy continue de faire vivre la musique et de rassembler toutes les générations autour d'une même passion.

Le Président, Sébastien LETHIELLEUX

### **3- Les Comités des Fêtes :**

#### **Comité des fêtes de Neuvy – St Julien :**

Le Comité des fêtes de Neuvy-St Julien a démarré l'année 2025 par son Assemblée Générale en février. De nouveaux habitants nous ont apporté leur soutien sur quelques journées, le conseil d'administration s'est quelque peu agrandi et nous en sommes très heureux. Je remercie la mairie de Bernay-Neuvy pour son soutien, ainsi que le comité des fêtes de Bernay pour ses prêts de matériel.

Voici donc un petit résumé des manifestations de cette année.



Le Troc-plantes de mai et celui d'octobre en ce lieu particulier qu'est le Château de La Renaudière ont attiré un bon public, dans une ambiance conviviale dans cet endroit apprécié de tous.

Je renouvelle mes remerciements auprès de Monsieur et Madame de Mascureau qui nous ont ouvert gracieusement les abords du Château.

La quatrième édition du repas festif partagé en milieu d'été a ravi un public certes moins nombreux qui a partagé les plats que chacun apportait.

Bravo à tous pour ce moment de rencontre qui permet de profiter d'un agréable espace vert où chacun peut participer aux jeux proposés. Nous réfléchissons à partager cette rencontre au milieu de la voie verte afin de valoriser cet endroit pour accueillir les habitants.



Le Bric à Brac de Saint Julien qui a dû être annulé à cause du mauvais temps sera reproduit en 2026 dans le bourg de Neuvy. N'oubliez pas de le noter sur vos différents agendas.

Enfin la soirée d'Halloween où nombreux petits et grands, costumés pour l'occasion se sont promenés dans le bourg de Neuvy afin d'y récolter les friandises tant appréciées. Une cinquantaine de joyeux drilles déambulait. Un souci de dernière minute nous a obligés à changer le lieu de réchauffement après cette promenade nocturne. Un grand merci aux habitants qui ont joué le jeu avec générosité et décorations adaptées. Une nouvelle fois, le parcours nous a permis de découvrir une fresque vivante, macabrement humoristique, merci pour ce sympathique spectacle.

Merci aussi à toutes celles et tous ceux qui ont permis la concrétisation de ces manifestations et sont venus nous prêter main-forte sur la préparation de ces journées. Merci donc à toutes ces bonnes volontés.



Un regard sur le monde laisse apparaître une certaine inquiétude de notre futur, politique, économique, social et environnemental. L'avenir nous appartient et c'est à nous de défendre ce que nous voulons pour demain. Que l'année 2026 nous apporte un avenir plus radieux, toute l'équipe du comité se joint à moi pour vous souhaiter tous nos vœux.

Le Président, Luc BRIEAU

### **Comité des fêtes et d'animation culturelle de Bernay**

L'année écoulée a encore démontré le dynamisme et l'engagement du comité des fêtes de Bernay, qui a proposé trois rendez-vous très appréciés des habitants.

Comme chaque année, le spectacle de Noël 2025 organisé à la MFR a rassemblé de nombreuses familles venues partager un moment de magie avant les fêtes. Le repas qui accompagnait cette journée a rencontré un franc succès : convivial, généreux et préparé avec soin, il a été particulièrement apprécié par petits et grands. Une tradition qui s'enracine et qui confirme l'attachement des habitants à ce rendez-vous chaleureux.

Malgré une légère baisse du nombre d'exposants cette année, le bric-à-brac du 1er mai a bénéficié d'une très bonne fréquentation. Les visiteurs, nombreux tout au long de la journée, ont profité d'une ambiance détendue, propice aux trouvailles et aux rencontres. Ce succès témoigne de l'intérêt des habitants et des visiteurs pour ce moment incontournable du printemps.



La Fête de la Saint-Jean a franchi une nouvelle étape cette année avec la présence, pour la première fois, d'un concert live. Le groupe nantais Terrain Vague a animé la soirée et donné une nouvelle dimension à l'événement. Le public ne s'y est pas trompé : la fréquentation a été record, confirmant l'enthousiasme des habitants pour cette formule festive au cœur de l'été.

Grâce à l'investissement des bénévoles et à la participation fidèle des habitants, ces trois événements marquent une très belle année pour le comité des fêtes. Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle saison d'animations conviviales et fédératrices !

Le Président, Matthieu REYNAERT

#### **4- Clubs Générations Mouvement des Aînés Ruraux :**

##### **Club Générations Mouvement de Bernay-en-champagne**

Notre club compte 35 adhérents pour 2025.

Nous avons malgré tout fêté les 90 ans de Monsieur Lucien Martineau.

Nous nous réunissons toujours pour nos jeux de cartes le 2ème et le 4ème mercredi de chaque mois, sauf en Juillet.

Notre marche se fait toujours le 2ème jeudi du mois.

Nous avons repris nos activités avec le canton, sorties d'une journée ainsi que les voyages pour certains.



Tout le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et espère vous retrouver tous pour 2026.

Nous remercions Monsieur le Maire et la municipalité pour le prêt de la cantine.

Les membres de l'association Génération Mouvements de Bernay vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour 2026.

Annick Laloue

## Club Générations Mouvement de Neuvy-en-Champagne

Notre club compte 35 adhérents. C'est un club dynamique et convivial mais il doit se renouveler pour rester actif. Nous souhaiterions un plus grand nombre d'adhérents. Si les activités de groupe vous intéressent, jeux de société, randonnées, pétanque, bowling, etc., et autres activités avec le canton tels que voyage ou sortie à la journée. Si vous voulez vous investir ou simplement participer, venez nous rendre visite, vous serez bien accueillis. Nous nous réunissons normalement le 1er et 3ème mercredi de chaque mois à la salle Pierre Moreau dès 14 h 00 pour nos activités.

Ainsi nous participons aux activités cantonales (questions pour un après-midi, randos, voyage à la journée ou plus, etc.).



Le mercredi 04 juin avant la pause de l'été nous avons organisé une journée loisirs (rando, plateau repas et jeux divers l'après-midi) activité reconduite en 2026.

Le mardi 4 novembre, notre repas annuel a eu lieu au restaurant « le petit pont » à Tennie. Cette journée a été appréciée de tous.

En novembre, nous avons offert le spectacle de théâtre à Conlie par la Scène Conlinoise.

Nos deux concours de belote ont encore fait le plein cette année.

Rejoignez-nous : vous trouverez des activités vous correspondant et vous passerez de bons moments.

Le montant de l'adhésion 2026 est de 20 €.

Le bureau et ses membres vous souhaitent de bonnes fêtes et une bonne année 2026.

Le Président, Paul MEZIERE

## 5- L'Association des Parents d'Elèves (APE) : du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de la Champagne

L'APE, l'Association des Parents d'Elèves, composée exclusivement de parents d'élèves scolarisés dans le SIVOS de la Champagne, organise tout au long de l'année scolaire différentes manifestations. Chaque année, une grande partie des bénéfices est reversée à la Coopérative Scolaire. Ainsi à l'issue de l'année scolaire 2024- 2025, nous avons eu la fierté de reverser 6 000 € en faveur de la Coopérative Scolaire, soit 1000 euros de plus que les années précédentes (notamment grâce au succès de la collecte de papier). Cet argent permet de participer au financement des sorties scolaires des enfants (musée et spectacle au Mans, séances cinéma, rencontres sportives, sorties de fin d'année à la ferme...) ou encore à l'acquisition de matériels divers.



Grâce aux bénéfiques et aux généreux dons des entreprises de la commune (Couverture Leplu Dupont et négociant Férard), l'APE a financé aussi un spectacle de qualité lors du marché de Noël et la location de deux structures gonflables pour la kermesse de fin d'année. Nous avons aussi offert des bons cadeaux d'une valeur 20 euros aux enfants de CM2 qui ont fait leur rentrée en 6ème en septembre dernier.

Nos manifestations sont avant tout des moments de partage précieux qui permettent aux parents, enfants et enseignants de se retrouver et d'échanger en dehors du temps scolaire. Elles sont ouvertes à tous les habitants de nos communes. Ces événements manifestent également le dynamisme de nos écoles et sont une preuve de l'investissement des petits et grands sur notre territoire. De plus, les différents partenaires de nos opérations sont pour la plupart des acteurs locaux.



Voici les manifestations de l'année 2025 réalisées par l'APE :

Janvier : vente de gâteaux et madeleines Bijou.

Février : soirée crêpes et jeux de société en famille pour fêter la chandeleur.

Mars : matinée Portes Ouvertes de nos écoles : jeux en bois, café et verre de l'amitié.

Avril : vente de 130 pizzas en partenariat avec « Tradi'Pizza » à Conlie.

Mai : participation au bric à brac de Bernay en Champagne.

Vente de 240 saucissons locaux en partenariat avec la ferme Huart de Brûlon.

Juin : benne à papier Véolia avec la participation des habitants de la commune.

Grande fête des écoles : après-midi récréatif pour petits et grands avec location de deux structures gonflables, buvette, restauration et une grande tombola avec des lots et des bons d'achats offerts par les commerçants de proximité (Garage de la Champagne, Le relais de la Champagne).

Novembre : vente de légumes Bio et locaux (en partenariat avec Léopold Baquet, maraîcher du Champ Libre à Tennie).

Pressage de 1000 litres de jus de pomme dans le Perche en partenariat avec M. et Mme Vadé et l'association « La Reinette verte ».

Décembre : vente de chocolats de Noël avec l'entreprise Vincent Besnard au Mans.

Marché de Noël et spectacle « le Père Noël en reconversion » en partenariat avec la Compagnie Sarthoise Pécable.

Mention spéciale pour la collecte de papier : Pendant une semaine, les parents mais aussi les habitants de Bernay-Neuvy en Champagne ont été invités à déposer du papier stocké parfois pendant des mois. MERCI à tous car grâce à vous c'est presque 10 tonnes de papier qui ont été récoltées et nous ont permis de gagner 936 €.

NOTE : une nouvelle benne sera installée en juin 2026. Vous pouvez dès à présent faire du stock !

Le bureau de l'année scolaire 2025-2026 :

- Présidente : Marylène Renou,
- Vice-président : Thomas Vadé,
- Secrétaire : Sylvia Orion,
- Secrétaire adjointe : Albane du Rosel,
- Trésorière : Marie Rambault,
- Trésorier adjoint : Steven Poignant.

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une belle année 2026 !

*Tout au long de l'année, vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook « Association des Parents d'Elèves du RPI de la Champagne » et nous contacter par ce biais, ou sur Intramuros ou sur [aperpichampagne@gmail.com](mailto:aperpichampagne@gmail.com)*

## **6- Les P'tits Victor, Troupe théâtrale enfants et ados :**

Pour sa 14<sup>ème</sup> édition, la troupe des P'TITS VICTOR s'est à nouveau réunie dès fin janvier 2025 sous la houlette de Michèle Clavreul. Elle a su fidéliser ses jeunes comédiens, et, donner l'envie à de nouvelles recrues, de fouler les planches.

C'est avec 19 enfants âgés de 8 à 15 ans que les répétitions ont débuté dans la bonne humeur, avec deux groupes répartis les mardis et mercredis soir, composés de nouveaux talents et de comédiens ayant déjà sauté le pas.



Deux pièces ont été retenues. Ces deux comédies adaptées à leurs interprètes, étaient pour la première : « Des Glaïeuls pour mes aïeux », et pour la deuxième « Jardin privé ».

Au terme de six mois de répétitions, la joyeuse troupe a quitté le local communal pour retrouver comme chaque année « la Grange de Jeannot », Jean Baptiste HULOT, site généreusement prêté par ses deux filles, suite au décès de ce dernier survenu en décembre 2024. La troupe n'a pas manqué de lui rendre hommage lors de ses représentations du 07 et 08 juin, en projetant au public un montage photo vidéo des années théâtre à la Grange.

De nouveau cette année, les membres de l'association et les parents bénévoles ont été très investis, en usant de leurs baguettes magiques telles que visseuses, scies et pinceaux pour concevoir scène et décors.

Après la répétition générale et son pique-nique du vendredi soir, les deux représentations n'ont pas manqué de faire rire l'assemblée dans une grange comble.

Les spectateurs ont apprécié la buvette en pleine nature pour se rafraîchir et se restaurer. Cette belle saison s'est achevée autour d'un barbecue réunissant membres de l'association, parents et surtout comédiennes et comédiens, prêts à revivre l'aventure en 2026 pour célébrer ses 15 ans.

Notez dès maintenant les dates pour 2026. Les P'tits Victor se produiront les 13 et 14 juin prochain. Ils espèrent vous retrouver encore plus nombreux.

Et n'oublions pas la participation des P'tits Victor au spectacle de Noël où là aussi, ils savent montrer leur talent.

**Présidente Michèle CLAVREUL et les Membres du Bureau**

## **7- Bibliothèque - Point Lecture :**

La bibliothèque municipale est bien plus qu'un simple lieu où l'on emprunte des livres : c'est un véritable espace de vie culturelle et de partage ouvert à tous.

Située maintenant à la cantine Marcelle-Goupil, le Point Lecture accueille petits et grands tout au long de l'année. Elle met à disposition des romans, bandes dessinées, albums jeunesse, documentaires et même quelques CD.

Les collections sont régulièrement renouvelées grâce aux acquisitions de la commune et aux échanges avec la bibliothèque départementale.

L'accueil régulier des classes de maternelle et de CP contribue activement à la promotion de la lecture dès le plus jeune âge. Les enfants participent avec enthousiasme.

Modalités d'inscription et de prêt :

L'inscription est simple et gratuite. Chaque lecteur peut emprunter jusqu'à 3 documents pour une durée de 3 semaines renouvelable si besoin.

Les bénévoles se tiennent à votre disposition pour vous conseiller et vous aider à trouver votre prochaine lecture coup de cœur.

Le fonctionnement de la bibliothèque repose sur une équipe de bénévoles passionnés. Leur engagement permet d'assurer des horaires d'ouverture réguliers et de maintenir un accueil chaleureux. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Que vous soyez lecteur occasionnel, passionné de littérature ou simplement curieux, la bibliothèque municipale vous ouvre grand ses portes. Venez feuilleter, échanger, découvrir... et profitez d'un espace convivial dédié au plaisir de lire et à la culture pour tous.

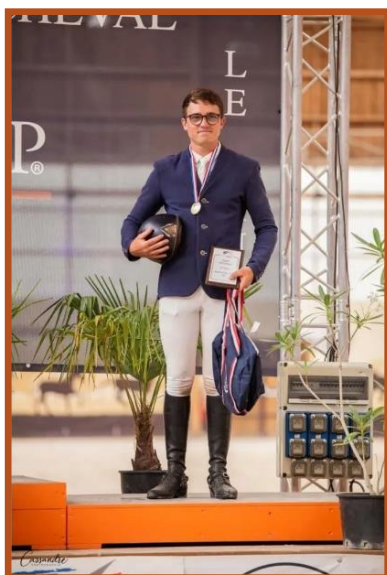


Horaires d'ouverture  
MERCREDI et SAMEDI de 10 h à 12 h  
à la cantine Marcelle Goupil (nouvelle adresse)

## 8- Bernay Equitation 72 :

L'association Bernay Equitation 72 et Ecurie du Tilleul ont organisé cette année un stage de Dressage et CSO au sein des Ecuries. La majeure partie de nos cavaliers sont des jeunes du secteur qui veulent progresser dans l'équitation de dressage et CSO pour pouvoir affronter de domaine des compétitions mais hélas parfois, c'est très compliqué.

Le Dressage est une technique d'accord parfait avec le cavalier et sa monture. Les gestes de déplacement doivent être faits dans le calme, le plus possible en toute tranquillité et surtout sans voir le cavalier donner l'ordre à son cheval mais juste uniquement par une impulsion du bassin, de la jambe ou du corps. Tout doit être coordonné dans le mouvement Pas Galop ou Trot.



Pour le CSO, le cavalier doit avoir une relation et une confiance absolues avec son cheval, car le saut se pratique avec des obstacles qui parfois se montrent très difficiles à passer (la hauteur, la Largeur et les couleurs) tout doit être parfait : la distance entre les obstacles, les foulées du cheval et surtout la réactivité du cavalier. En cas de difficultés sur un saut, ils doivent automatiquement être en accord tous les deux.

Ces stages sont encadrés par Thierry Touret et Sébastien Escat.

Nous pouvons également féliciter Monsieur **Escat Sébastien qui finit 3<sup>-ème</sup> du Championnat de France Amateur 130** et qui obtient la Médaille de Bronze au pôle Européen du Cheval. Je terminerai ce petit mot en vous souhaitant une belle et heureuse année 2026.

La Présidente, Marinella LEPLU

## 9- Association des Amis de l'église de Saint Julien :

Les membres de notre association suivent avec intérêt et satisfaction l'avancée des travaux pour lesquels ils sont mobilisés depuis maintenant 6 ans.

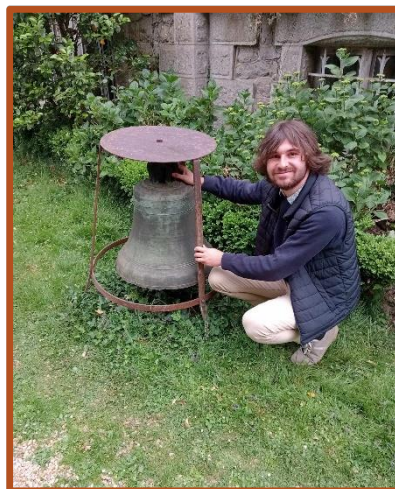
La restauration des 3 retables classés a été notre projet fondateur. Elle se poursuit actuellement avec le retable de la Cène qui retrouve tout son lustre après plusieurs mois d'intervention.

Divers événements ont jalonné notre année 2025. Notre assemblée générale s'est réunie le 1er mars avec la participation d'une trentaine de personnes. Comme chaque année, un diaporama a été présenté et la réunion s'est terminée par un moment de convivialité.

Au cours du mois de mai, suite à la proposition de quelques adhérents, nous avons entrepris de nettoyer et cirer les boiseries de l'église. Trois séances ont été nécessaires et 15 personnes ont participé. Merci à elles et en particulier à ceux et celles qui ont été présents à plusieurs journées.

Le 21, en petit comité et en compagnie de Quentin Boisnay, campanographe, nous nous sommes rendus en Mayenne à la découverte de notre ancienne cloche datée de 1542. Elle a été présente dans notre clocher jusque dans les années 1890, date à laquelle elle a été remplacée par la cloche offerte à l'époque par Julien Chappée et transférée dans une

propriété privée. Les propriétaires actuels, descendants de Julien Chappée, nous ont reçus très aimablement. Avec eux, nous avons profité de l'expertise de Quentin Boisnay qui nous a éclairés sur les caractéristiques de ce vénérable objet classé monument historique depuis 1947. Cette cloche, l'une des plus anciennes du diocèse, a été réalisée à la fin du règne de François 1er et a rythmé la vie de St Julien et ses environs pendant 350 ans.



A noter également, au cours de cette année, la visite de 2 membres de la Guilde des carillonneurs et campanologues suisses venus faire un enregistrement.

Le 7 juin 2025, nous avons proposé la visite de 4 chapelles et églises remarquables des environs au cours d'un après-midi riche en découvertes. Nous avons bénéficié de l'accueil très chaleureux des associations qui veillent sur l'église d'Athenay et la chapelle de Flacé ainsi que de la municipalité de Crannes-en-Champagne.

Lors des journées du patrimoine, nous avons accueilli une centaine de personnes. Quatre de nos adhérents, Nathalie, Catherine, Jean Luc et Régis, se sont relayés pour assurer des visites commentées de l'église. Les conférences proposées également à cette occasion par Valérie Thuleau, notre restauratrice, ont aussi été très appréciées. Elles avaient pour thème le second retable (l'Adoration des Bergers) et ses travaux, achevés en juin.

Enfin, en collaboration avec le Pays du Mans, l'office de Tourisme de la 4CPS, et la commune, nous travaillons depuis quelques mois sur un projet de panneaux explicatifs.

Nous sommes à la disposition des personnes qui souhaitent accéder à l'église et pour des visites commentées sur demande.

Sylviane SISINNO, Présidente

### **10- Les P'tites Frimousses (Maison d'Assistantes Maternelles) :**

La MAM est un lieu d'accueil pensé pour le bien-être et l'épanouissement des tout-petits.

Nous sommes Isabelle et Geneviève, assistantes maternelles agréées, et nous accueillons vos enfants de 2 mois jusqu'à leur entrée à l'école, dans un environnement doux, sécurisant et convivial.

Chacune d'entre nous est agréée pour quatre enfants, ce qui nous permet d'accueillir jusqu'à huit enfants simultanément. Cela offre un cadre à la fois familial et stimulant, où chaque enfant bénéficie d'une attention personnalisée tout en partageant de beaux moments de jeux et de découvertes avec les autres.

A la MAM, chaque assistante maternelle est rémunérée directement par les parents employeurs du ou des enfants qu'elle accueille.

Ce mode d'accueil permet aux familles de bénéficier du Complément de Libre Choix (CMG) de



la CAF/MSA ainsi que du crédit d'impôts de 50% sur la part des frais restant à leur charge, comme pour toute garde chez une assistante maternelle agréée.

Les journées sont rythmées par les rires, les activités d'éveil, les histoires et les découvertes. Les enfants évoluent à leur rythme, entourés de bienveillance, et apprennent peu à peu à vivre ensemble.

La MAM est ouverte du lundi au vendredi, de 7h00 à 18h.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

MAM Les P'tites Frimousses

1 rue de Saint Symphorien

72240 Bernay Neuvy en Champagne

Tél. : 02 72 91 25 82

Mail : [contact.mamlesptitesfrimousses@gmail.com](mailto:contact.mamlesptitesfrimousses@gmail.com)

Facebook : MAM Les P'tites Frimousses

### **11- L'A. A. P. P. M. A - Association des Pêcheurs A la ligne de Conlie, Bernay et Ruillé :**

En 2025, les membres de l'association de pêche ont procédé à des déversements de truites en mars, avril et au mois de juin à l'occasion de la fête de la pêche réservée aux jeunes pêcheurs.

Une journée pêche a été organisée au mois d'avril rassemblant une trentaine de pêcheurs.

Comme l'année précédente, une restauration était proposée sur place, à proximité du Pont de l'Avenir. Merci aux bénévoles. Cette journée a été appréciée par tous les participants.

Un nouveau déversement de brochets a été réalisé ainsi qu'un lâcher de perches. L'AAPPMA s'est engagée à renforcer la population de carnassiers dans la Vègre sur l'ensemble du parcours géré par l'association.



Evénements 2026 :

- Fête de la pêche : Elle est organisée chaque année. Elle s'adresse aux jeunes pêcheurs. Cette année la date prévisionnelle est le 30 mai 2026.

- Une journée pêche sera organisée à BERNAY EN CHAMPAGNE le 25 avril 2026. Un barbecue viendra agrémenter cette journée. Les organisateurs comptent sur la présence d'un grand nombre de pêcheurs.

- Plusieurs déversements de truites seront effectués en 2026 :

- ⇒ Au mois de mars à l'occasion de l'ouverture de la pêche à la truite

- ⇒ 25 avril 2026 pour une journée pêche (heure et lieu seront communiqués ultérieurement)

- L'Assemblée Générale de l'association se tiendra le 06 février 2026 à 19H30 au bar tabac restaurant LE RELAIS EN CHAMPAGNE à BERNAY EN CHAMPAGNE.

Chaque membre de l'association sera invité par courrier ou e-mail à participer à l'Assemblée Générale (la présence d'adhérents serait appréciée). Une réponse est fortement souhaitée pour une meilleure organisation.

Seront détaillés le bilan de l'année, ainsi que les actions envisagées en 2026.

Un verre de l'amitié et un repas froid seront servis à l'issue de la réunion (une participation sera sollicitée).

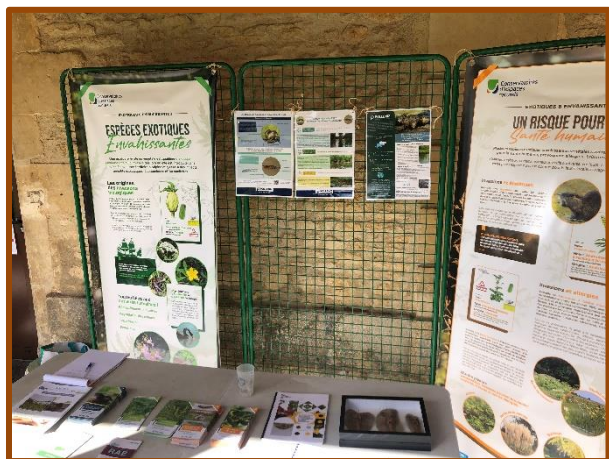
Les membres de l'AAPPMA remercient tous les bénévoles participant aux activités de l'Association.

Un grand merci à la commune de BERNAY NEUVY EN CHAMPAGNE pour son soutien envers l'AAPPMA et les membres de l'Association.

**Le Président, Gilles HAMONIAUX**

## **12- Association D.O.N.C (Défense contre les Organismes Nuisibles de la Commune)**

Cette année a encore été marquée par des attitudes non respectueuses à l'égard de l'activité menée par l'association. Nous comprenons que des personnes soient réticentes à la régulation de certaines populations animales mais je rappelle que c'est une mission d'utilité publique



*Stand d'exposition destiné à la sensibilisation du public*

d'un point de vue sanitaire, risque lié à la leptospirose, mais aussi afin de préserver la biodiversité.

L'implication des bénévoles permet aussi de préserver les structures d'assainissement notamment la station d'épuration de Neuvy, dotée de parois bâchées.

La sensibilisation du public est une des actions que nous menons en parallèle puisque nous avons répondu présent à l'invitation des étudiantes de la Maison Familiale de Bordigné, le 4 octobre dernier.

Nous allons renouveler l'opération d'acquisition de piège à frelon asiatique en début d'année. La fabrication est assurée par un ESAT de Mayenne. Pour les personnes qui souhaitent acquérir ce dispositif, je vous invite à vous rapprocher d'un membre de l'association afin de collecter l'ensemble des demandes.

Je vous souhaite, à tous et à toutes, une joyeuse année 2026.

**Le Président, Alexandre DUBOIS**

*Piège pour frelons asiatiques*



### **13- Association Champagne environnement :**

*Agir ensemble pour préserver notre territoire et notre qualité de vie*

Fondée en 2021, l'association Champagne Environnement reste mobilisée pour l'environnement et le paysage :

- Protéger l'environnement et les paysages de notre territoire.
- Soutenir les associations partageant nos valeurs et nos combats.

Dans notre article publié dans le journal communal de janvier 2025, nous avons alerté sur :

- Les impacts négatifs des projets éoliens sur la santé humaine, la faune et les paysages.
- Les méthodes des promoteurs, essentiellement guidées par des intérêts lucratifs.

Un constat local : Le territoire de la 4 C.P.S. produit déjà 80 % d'énergies renouvelables, dépassant largement l'objectif national de 30 %. Malgré cela, le développement des projets éoliens reste soutenu et parfois anarchique, notamment en Sarthe.

Le 16 octobre 2025, le Conseil Départemental a émis le vœu suivant : « Observer une pause dans l'instruction de nouveaux projets éoliens sur le territoire départemental. » Cette décision souligne la nécessité d'une transition énergétique concertée, respectueuse des territoires, de leur biodiversité et des populations locales.

Nos actions pour 2026

Pour poursuivre notre mission, nous organisons une réunion le 31 Janvier 2026 – 10 heures, salle Pierre Moreau avec nos adhérents. Au programme :

- Échanges sur les actions à mener.
- Rencontres avec d'autres associations ayant lutté contre des projets similaires.
- Partage d'expériences sur les aspects administratifs et juridiques.

Notre objectif : Préserver l'intérêt général et défendre un développement énergétique raisonné et respectueux.

Rejoignez-nous !

Vous partagez nos valeurs et souhaitez nous soutenir ? Devenez adhérent en nous contactant à : [asso.champagne.environnement@gmail.com](mailto:asso.champagne.environnement@gmail.com)

Toute l'équipe de Champagne Environnement vous souhaite une année 2026 joyeuse, sereine et engagée !

### **14- Association Guinguette de la Menuiserie :** *Une deuxième saison chaleureuse !*

Cet été, la guinguette La Menuiserie de Bernay-Neuvy-en-Champagne a rouvert ses portes pour sa deuxième saison, et quelle joie de retrouver nos habitués du village et des alentours ! Nous avons également accueilli de nouveaux visiteurs, venus des communes voisines ou simplement de passage, curieux de découvrir ce petit lieu devenu bien à nous.

Une nouvelle fois, nous avons partagé ensemble de beaux moments autour d'un verre, d'une planche à grignoter, et surtout de cette ambiance simple



et conviviale qui fait l'identité de la guinguette.

Cette saison a aussi marqué l'arrivée de nos premiers groupes de musique. The Garden Folk, de passage en famille, a animé la soirée malgré la pluie, mais à l'abri sous l'appentis, personne n'a perdu le sourire et le groupe *Slake Berry* qui a fait danser petits et grands, insufflant une belle énergie à la guinguette.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir un après-midi « Club Kids », animé par de jeunes éducateurs du coin et de talent !! Déguisements, jeux en plein air et éclats de rire étaient au rendez-vous pour le plus grand bonheur des enfants et des parents.

Ce fut une très belle saison, faite de rencontres, de musique et de partages authentiques. Toute l'équipe de La Menuiserie vous remercie pour votre présence et votre enthousiasme. Nous avons déjà hâte de vous retrouver en juillet prochain pour une nouvelle édition !

### **15- La Maison Familiale Rurale de Bordigné :**

L'année 2025 a été particulièrement dynamique à la MFR de Bernay en Champagne. Nous avons inauguré notre tracker solaire, un dispositif innovant qui permet à notre établissement de produire sa propre électricité et ainsi de renforcer son autonomie énergétique.

Notre établissement continue de séduire de nouveaux jeunes : 15 élèves supplémentaires ont rejoint nos formations à la rentrée 2025 dans nos formations en alternance, proposées sous statut scolaire et en apprentissage.

En 2025, nous avons également accueilli sur notre site la journée des familles, organisée par le centre social de Conlie (AFAJES), la 4CPS et la MSA, en partenariat avec nos étudiants de BTSa DATR Développement et Animation de Projets Territoriaux. Ce moment a permis aux familles de découvrir notre site et à nos étudiants de participer à l'organisation.



*Actions conduites en mars par des élèves : exposition et marché de printemps à Bordigné / un atelier peinture au sein de l'école de Neuvy*

Nos élèves ont été très impliqués dans des projets pédagogiques variés : marché de printemps, rencontres avec les classes de primaire pour présenter le milieu agricole et ses métiers, animations en partenariat avec l'ALSH de Rouez pour nos élèves de bac pro SAPAT, et visites d'entreprises locales pour nos quatrièmes et troisièmes dans le cadre de leur orientation professionnelle.

Nous vous invitons à nous rejoindre lors de nos portes ouvertes le 24 janvier prochain, de 9h à 17h, pour découvrir nos formations dans le domaine de l'orientation, du service à la personne et de l'animation du territoire et de l'agriculture.

Le personnel et le Conseil d'Administration de la MFR vous souhaite une merveilleuse année 2026.

*Suivez également toute l'année nos activités sur nos réseaux sociaux : Facebook et Instagram (mfr.cfa.bernay72).*

# Les nouvelles de la vie communale et intercommunale

## **1- Etat civil communal 2025 :**

**Sept avis de naissances** (contre 9 en 2024 et 4 en 2023) dont 1 reconnaissances anticipées : Hilaire (Garçon), Justin (Garçon), Haylee (Fille), Léon (Garçon), Chloé (Fille), Célestine (Fille) et Lana (Fille).

**Deux PACS** (contre 1 en 2024, 3 en 2023) :

- MEUNIER Cindy et JANVIER-COMMTE Romain, le 10 janvier 2025
- GARREAU Anaïs et GRASSIN Evann, le 22 mai 2025

**Deux mariages** (contre 3 en 2024, 5 en 2023 et 8 en 2022) :

Angélique PASSELANDE et Thomas VADÉ 05/07/2025  
Fabienne BLON et Damien LEGUY 05/07/2025

**Treize décès et/ou inhumations** (contre 15 en 2024, 10 en 2023, 11 en 2022 et 10 en 2021) :

**Décès sur la commune : Treize**

**Douze inhumations sur la commune :**

- DUBOIS Roger décédé le 24 janvier 2025 à Le Bailleul inhumé dans le cimetière de Neuvy.
- BOUTELOUP Christiane née TESSIER décédée le 31 janvier 2025 à Allonnes inhumée dans le cimetière de Bernay.
- MARTINEAU Marcel décédé le 03 mars 2025 à Coulans-sur-Gée inhumé dans le cimetière de Bernay.
- ITCAL Annick née DUBOIS décédée le 10 mars 2025 à Le Mans inhumée dans le cimetière de Saint Julien.
- PAULOIN Michel décédé le 27 mars 2025 à Le Mans inhumé dans le cimetière de Neuvy.
- TISON René décédé à Le Mans le 03 avril 2025 inhumé dans le cimetière de Bernay.
- LEDUC Marie-Thérèse née ROUGEREAU décédée le 15 avril 2025 à Versailles inhumée dans le cimetière de Bernay.
- SERISAY Rémy décédé le 23 mai 2025 à Le Mans inhumé dans le cimetière de Bernay.
- DUBOIS Yvette née CARREL décédée le 30 mai 2025 à Saint-Jean-du-Bois inhumée dans le cimetière de Neuvy.
- HERRISSON Michel décédé le 8 octobre 2025 et inhumé dans le cimetière de Bernay.
- TANT Frédéric décédé à Rennes le 9 novembre 2025, inhumé dans le cimetière de Bernay.
- HAMELIN Maurice décédé le 4 décembre 2025, inhumé dans le cimetière de Neuvy.

**Une inhumation hors commune :**

- BOUTIER Éric décédé à Sainte-Anne le 12 mars 2025 et inhumé à Savigné l'Évêque

**Aucun changement de nom en procédure simplifiée** (Loi du 02 mars 2022)

**Un baptême civil :**

- Milo le 5 juillet 2025

**Le RECENSEMENT CITOYEN est obligatoire :** tous les jeunes nés en 2010 doivent se faire recenser en mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.



## **2- Terrains communaux vendus ou loués par bail :**

### **Cessions et échanges de terrains communaux :**

Dans le cadre de la gestion du patrimoine communal, le Conseil municipal a approuvé plusieurs ventes et échanges de terrains, destinés à régulariser des situations existantes et à valoriser des parcelles sans usage communal.

- Concernant l'ancien accès de la prairie communale à Neuvy, route de Courmenant : vente d'une portion de la parcelle C 1114 (environ 250 m<sup>2</sup>) à Monsieur et Madame Dubois, au prix de 7 € le m<sup>2</sup>, à laquelle s'ajoutent les frais d'abattage (422,50 €), de bornage et d'acte notarié à la charge des acquéreurs. L'acte devant notaire a été signé le 8 octobre 2025
- Une partie de la prairie communale chemin de la Roche Tabary : à la suite d'un bornage, deux parcelles issues de la parcelle 033B932 ont été cédées :
  - 1 066 m<sup>2</sup> à Monsieur et Madame Rodrigues pour 5 330 €,
  - 96 m<sup>2</sup> à Monsieur Plivard et Madame Hugeron pour 480 €.Les actes ont été signés le 28 mars à l'étude notariale de Sillé-le-Guillaume alors que les frais de bornage et notariés étaient à la charge des acquéreurs.
- Ancienne station d'épuration de Bernay : le terrain, désormais dépollué mais dont l'état est resté totalement artificialisé, correspondant à la parcelle cadastrée 033B857A (805 m<sup>2</sup>), a été vendu à Monsieur et Madame Jourdrin pour un montant de 1 207,50 €. La signature de l'acte de vente est prévue en janvier 2026.
- Chemin du Tertre qui conduit au Tertre des Bourlerie : un échange de terrains avec Monsieur Yves Ballerie a permis de régulariser l'empiètement d'un bâtiment agricole sur le chemin communal. La différence de surface de 63 m<sup>2</sup> (99 m<sup>2</sup>- 36 m<sup>2</sup>) a donné lieu au versement d'une soulte de 315 € au profit de la commune.
- Rue de la Croix Rompue : À l'occasion du bornage d'une propriété riveraine à vendre, la commune a proposé à Monsieur Victor POIRIER l'acquisition de la parcelle communale E 176, située entre les numéros 6 et 8 de la rue de la Croix Rompue. Après réflexion, Monsieur Victor POIRIER a confirmé son intérêt par courrier en date du 2 novembre. La parcelle, d'une surface de 312 m<sup>2</sup>, a été vendue au prix de 5 € TTC le m<sup>2</sup>, sous réserve du maintien de l'accès au transformateur ENEDIS. Les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur, la vente devrait se faire à l'étude notarial au cours du premier trimestre 2026.

### **Baux ruraux sous seing privé**

Afin de valoriser des parcelles communales en prairie, inexploitées et libres de droit, deux baux ruraux sous seing privé ont été établis et signés par Monsieur le Maire, avec prise d'effet au 1er novembre 2025.

- Avec Monsieur Maxime Ferret, membre du GAEC FERRET, pour la location d'une parcelle agricole située route de Vaux Ruaux, cadastrée C 1126, d'une superficie de 2,93 hectares. Le bail est conclu pour neuf ans, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un fermage annuel de 208,16 €, révisable selon l'indice national des fermages.
- Avec Monsieur Sébastien Escat, gérant de l'Écurie du Tilleuls, pour la location de parcelles en prairies naturelles situées chemin de la Roche Tabary, cadastrées 033 B 1069 et 033 B 1062, représentant une surface totale de 3,00 hectares, complétée par la mise à disposition gratuite du terrain autour du bassin d'orage (parcelle 033 B 630). Le fermage annuel est fixé à 360,98 €, révisable annuellement. Le bail est également conclu pour neuf ans, avec obligation de maintien d'un droit d'accès communal pour l'entretien d'un fossé.

Ces conventions permettent à la commune de maintenir l'usage agricole de ses terrains tout en générant des recettes et en assurant leur entretien.

### **3- Fresque réalisée à l'Espace Musical Gilbert-Laloue :**

C'est à l'initiative de l'Harmonie Sainte Cécile de Neuvy qu'une magnifique fresque de 18 mètres de long vient désormais embellir l'arrière de la Salle d'activités Pierre Moreau et de l'Espace musical Gilbert Laloue.

Soucieuse d'apporter une touche artistique et colorée à ce lieu emblématique de la vie musicale locale, l'Harmonie a proposé ce projet à la municipalité, propriétaire des bâtiments, qui l'a accepté avec grand plaisir.

Réalisée par un jeune artiste talentueux, fils d'une musicienne de l'harmonie, cette œuvre rend hommage à la musique et à ceux qui la font vivre à Neuvy. Ses couleurs vives et son énergie rappellent l'esprit de convivialité, de passion et de partage qui anime la Sainte Cécile depuis tant d'années.

Cette fresque, visible depuis l'espace extérieur, symbolise à la fois la créativité et la vitalité culturelle de la commune. Une belle réalisation née d'un élan collectif, mêlant art, musique et attachement au patrimoine local.



L'œuvre est signée Régis Bezannier, un artiste originaire de Conlie et aujourd'hui installé dans le Maine-et-Loire. Professeur à l'École de design de Nantes, il collabore à la création de décors pour plusieurs festivals, notamment de jazz ou de musiques actuelles comme le Hellfest. Reconnu pour ses fresques murales qu'il affectionne tout particulièrement, Régis Bezannier compte déjà à son actif de nombreuses réalisations, dont plusieurs visibles au Mans, notamment à la Maison de quartier Moustaki des Maillets.

Les curieux pourront découvrir son univers artistique à Neuvy ou en ligne, notamment sur Instagram et sur son site [bezaninnier.ultra.com](http://bezaninnier.ultra.com).

### **4- L'étude d'une zone humide est démarrée :**

Lancée en janvier 2025, l'étude portant sur la zone humide située entre les bourgs de Bernay et de Neuvy-en-Champagne s'inscrit dans une démarche ambitieuse de préservation et de valorisation d'un écosystème remarquable. Acquisie par la commune afin d'en garantir la protection, cette zone humide d'intérêt écologique, en lien direct avec la rivière, la Voie Verte et la prairie communale, constitue un véritable réservoir de biodiversité.



Les principes de l'étude reposent sur une connaissance fine du site, à travers des inventaires naturalistes approfondis de la faune et de la flore, ainsi que sur l'analyse de son fonctionnement écologique. L'objectif est double : préserver durablement le caractère naturel de cet espace sensible et envisager, de manière maîtrisée, des actions de valorisation tournées vers l'observation, la découverte et la sensibilisation du public à un biotope aujourd'hui menacé.

Un premier comité de pilotage (COPIL) s'est tenu le lundi 15 décembre dernier. Les échanges ont permis de confirmer, à travers les premiers retours des partenaires et des experts mobilisés, toute la pertinence de la démarche

engagée. La richesse exceptionnelle de la flore et de la faune présentes sur le site a été unanimement soulignée, renforçant la nécessité de protéger ce patrimoine naturel unique.

La concertation se poursuivra avec deux derniers comités de pilotage programmés les 16 février et 11 mars 2026. Ces rendez-vous seront déterminants, puisqu'ils permettront de présenter et de débattre des différents scénarios de mise en valeur potentielle du site, dans le respect de ses équilibres écologiques. Autant d'étapes clés pour construire un projet partagé, conciliant préservation de la biodiversité et sensibilisation du plus grand nombre.

## **5- Les ventes de parcelles dans le lotissement des Croix sont lancées :**

Achévé en novembre 2023, le lotissement des Croix a vu la commercialisation de ses parcelles retardée par un contexte économique défavorable. Depuis l'été 2021, une forte inflation, la hausse des taux d'usure et l'augmentation du coût des matériaux ont en effet fortement ralenti le marché immobilier, entraînant un gel des ventes de terrains à bâtir jusqu'en 2024.

L'année 2025, plus favorable, a toutefois permis la vente de quatre parcelles sur les 20 qui étaient disponibles dans ce lotissement. Le prix de vente est fixé à 55 € TTC le mètre carré. Les quatre parcelles concernées sont les suivantes :

- le lot n°16, d'une superficie de 442,8 m<sup>2</sup> ;
- le lot n°06, d'une superficie de 560,1 m<sup>2</sup> ;
- le lot n°19, d'une superficie de 412,2 m<sup>2</sup>, signé devant notaire le 12 janvier 2026 ;
- le lot n°20, d'une superficie de 455,9 m<sup>2</sup>, signé en étude notariale en début d'année 2026.



Ces premières ventes sont très encourageantes, d'autant que le lot n°15 fait actuellement l'objet d'une demande de permis de construire, en cours d'instruction par les services de l'ADS.

## **6- Notre communauté de communes, la 4CPS :**

### **Le réseau cuivre va disparaître : Préparez dès maintenant votre passage à la fibre !**

Sur décision d'Orange, le réseau téléphonique en cuivre sera fermé sur le territoire de la 4CPS à **partir de janvier 2028. Ceux qui n'ont pas la fibre, ne pourront donc plus avoir de téléphone fixe, ni d'internet.**

Ce réseau, limité en termes de débit, ne répond plus aux besoins, à la différence de la fibre optique, qui offre un débit très élevé, une grande stabilité, et consomme quatre fois moins d'énergie.

Tous les foyers sarthois sont raccordables au réseau de fibre optique, déployé et exploité par Sartel, sous l'impulsion du Conseil départemental en collaboration avec les communautés de communes.



Dès à présent, si vous êtes encore raccordés au réseau cuivre, adoptez le réflexe fibre optique ! Des travaux peuvent être nécessaires pour raccorder votre logement.

À l'approche de l'échéance, les opérateurs seront de plus en plus sollicités, ce qui pourrait rallonger les délais.

> Choisissez votre opérateur et votre contrat,

> Faites réaliser votre raccordement : votre opérateur commercial prendra contact avec Sartel pour effectuer les travaux.

## **Évolution de la collecte des déchets ménagers et recyclables : un premier bilan positif**

Depuis mars 2025, le ramassage des ordures ménagères (sacs verts) et celui des déchets recyclables, emballages et papiers (sacs jaunes translucides) sont assurés en alternance une semaine sur deux. Seule la collecte du verre en conteneur reste inchangée.

Dans les mois qui ont suivi cette réorganisation, décidée pour des raisons pratiques et financières, une enquête a été réalisée auprès des habitants par une étudiante en master Ville et Environnements Urbains à l'Université du Mans, Marie Gibon, dans le cadre d'un stage à la 4CPS. « Pour la communauté de communes, l'objectif est de rester à l'écoute des habitants, d'entendre leurs suggestions et d'être au plus près de leurs attentes », affirme Éric Poisson, vice-président en charge de l'environnement.

Plus de 500 personnes ont répondu au questionnaire, qui montre que la majorité des citoyens est satisfaite du nouveau dispositif.

Parmi les principaux résultats, on peut retenir que :

- plus de 73 % des répondants estiment que la nouvelle organisation de la collecte ne rend pas le tri sélectif plus complexe ;
- 54 % portent un avis positif sur la nouvelle organisation des collectes ;
- 62 % affirment que le tri sélectif en porte-à-porte ne génère pas de nuisances, et 57 % assurent que la collecte des ordures ménagères une semaine sur deux ne constitue pas une source de nuisances ;
- 51 % considèrent que la fréquence du ramassage des ordures ménagères une semaine sur deux est suffisante ;
- 46 % jugent suffisante la fréquence du tri sélectif en porte-à-porte une semaine sur deux ;
- plus de 86 % déclarent que la communication sur les consignes de tri (notamment via le guide) est claire.



### **Moins d'erreurs de tri !**

Le nouveau dispositif de collecte s'est déjà traduit par une nette amélioration du tri, qui a engendré une baisse du taux de refus (c'est-à-dire le pourcentage de déchets déposés par erreur dans les sacs jaunes, volontairement ou non, et qui, de ce fait, ne peuvent pas être recyclés). Celui-ci est passé de 35 à 25 % en quelques mois, comme l'ont montré les 18 opérations d'analyse d'échantillons de sacs jaunes (appelées caractérisations) réalisées en 2025.

Nous devons toutefois rester vigilants, car ces résultats demeurent fragiles et pourraient encore être améliorés. Les erreurs de tri les plus fréquentes — et les plus coûteuses — concernent les emballages non vidés (bouteilles pleines, barquettes contenant encore de la nourriture), les produits d'hygiène déposés dans les sacs jaunes (mouchoirs, essuie-tout, considérés comme des déchets ménagers), ainsi que l'emboîtement des déchets.

Des documents de communication ont été publiés pour accompagner les habitants dans ce sens.

#### **LE SAVIEZ-VOUS ?**

- Videz entièrement le contenu de vos emballages et bouteilles avant de les jeter.
- N'emboîtez pas les emballages les uns dans les autres.

## **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : Dernières étapes !**

Après une longue phase d'élaboration, le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été arrêté le 8 septembre et le 24 novembre 2025.

Ce document comprend les éléments suivants :

- Un rapport de présentation. Il inclut un diagnostic de territoire, qui analyse les dynamiques locales selon différentes thématiques (démographie, habitat, agriculture, économie, mobilité, environnement, consommation d'espace, etc.). Il comprend aussi un résumé du projet, un rapport de justification et une évaluation environnementale. Ces documents présentent et justifient les choix retenus dans le cadre du PLUi et examinent les conséquences environnementales de sa mise en œuvre.
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Celui-ci expose les grandes orientations retenues pour les années à venir et définies à partir du diagnostic.
- Les règles de construction applicables sur le territoire : orientations d'aménagement et de programmation, règlement écrit et graphique, annexes.

À la suite de la finalisation du projet, le PLUi a fait l'objet de consultations, pour avis, auprès des personnes publiques intéressées : communes, État, chambres consulaires...

Le projet de PLUi est désormais soumis à enquête publique afin de permettre à chacun d'exprimer ses remarques sur le document et, s'il le souhaite, de proposer des modifications.

À cet effet, l'ensemble du dossier est consultable en ligne à l'adresse : [www.registre-numerique.fr/plui-4cps](http://www.registre-numerique.fr/plui-4cps)

Nous vous invitons à participer à cette enquête, ouverte jusqu'au 23 janvier 2026.

### Enquête publique :

Vous pouvez formuler vos observations, remarques et demandes de modification :

- sur une plateforme numérique dédiée : [www.registre-numerique.fr/plui-4cps](http://www.registre-numerique.fr/plui-4cps) ou par courriel : [plui-4cps@mail.registre-numerique.fr](mailto:plui-4cps@mail.registre-numerique.fr)
- sur les registres papiers mis à disposition au Pôle intercommunal, 4 rue de Gaucher à Conlie
- lors des permanences organisées sur le territoire par des commissaires enquêteurs, avec lesquels vous pourrez échanger. Au pôle Intercommunal du 19 décembre 2025 au 23 janvier 2026, ou à la **mairie de Bernay-Neuvy le mardi 6 janvier de 16h00 à 17h30**.

À l'issue de l'enquête publique, avant l'approbation finale du PLUi, les conclusions des commissaires enquêteurs – intégrant les remarques et propositions de modifications – seront transmises à la communauté de communes.

### Mise en œuvre du PLUi

Une fois le projet modifié à la suite de l'enquête publique, le conseil communautaire devra approuver le PLUi dans sa version finale. Si le vote est favorable, le document pourra entrer en vigueur après contrôle de légalité et sera mis en application dès son versement sur le Géoportail de l'urbanisme : [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)

## **7- Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) :**

Le **SIVOS** de la Champagne rassemble toujours 2 communes : Bernay-Neuvy-en-Champagne et Ruillé-en-Champagne. C'est un organisme territorial qui assume la gestion financière des différentes infrastructures à visée scolaire (le RPI, Regroupement Pédagogique Intercommunal) ou extrascolaire (accueil périscolaire, cantine, accueil de loisirs sans hébergement).

Le président du SIVOS est Romain LANGLAIS (vice-président : Vincent HULOT), les élus siégeant au SIVOS sont :

- Pour Bernay-Neuvy-en-Champagne : Vincent MOREAU et Stéphanie LAVANIER.
- Pour Ruillé-en-Champagne : Nicolas LÉBOUCHER et Thierry DUBOIS.

Des parents élus et les directrices des écoles siègent aussi au SIVOS.

## **A – Des animations et des sorties pour les écoles lors de l’année scolaire 2024-2025 :**

Au cours de l’année scolaire, afin de promouvoir la lecture, tous les élèves ont participé à des prix de lecture :

- prix des Incorruptibles pour l’école Norbert Brasseur
- prix du livre jeunesse FELIPE (Festival du livre et de la presse d’écologie) pour l’école Anselme Renou.

Dans le même objectif, les élèves de l’école Norbert Brasseur sont allés régulièrement au point lecture de Bernay. A l’école Anselme Renou, la petite bibliothèque de l’école à l’étage, a été réaménagée et les élèves peuvent y emprunter un livre régulièrement.

Par ailleurs, différentes sorties pédagogiques ont eu lieu :

- toutes les classes sont allées plusieurs fois au cinéma de Sillé-le-Guillaume dans le cadre des séances Ecole et Cinéma.
- les plus petits (TPS-PS-MS-GS-CP) ont bénéficié de plusieurs spectacles : ils sont allés voir le spectacle « Entre les lignes » à Coulaines puis quelques semaines plus tard, la compagnie Acteurs en herbe est venue jouer son spectacle « Un jardin à croquer » à l’école. Ils sont aussi allés visiter la chèvrerie à Cherré au mois de juin.
- les classes de GS-CP et CE1-CE2 ont pu faire plusieurs séances de piscine à Coulaines.
- les plus grands (CE1-CE2-CM1-CM2) sont allés au musée Jean-Claude Boulard (musée du Carré Plantagenet) au Mans et ont pu bénéficier d’un atelier sur l’alimentation.
- Les CM1/CM2 ont pu se rendre dans les jardins du château de Sourches à St Symphorien pour une sensibilisation à l’environnement et une chasse au trésor.



*La représentation du spectacle « Un jardin à croquer »*



*Visite d’une chèvrerie*

Enfin, le jardin pédagogique à côté de l’école, route du Mans, a été poursuivi par les enfants de l’école Norbert Brasseur et tous les élèves de l’école Anselme Renou ont bénéficié des interventions de Laïa Lopez, professeure de la Maison de la Musique pour travailler les chants présentés à la kermesse de fin d’année.

## **B - Rentrée 2025**

Le RPI comporte toujours deux écoles qui accueillent chacune deux classes :

- L’école **Norbert-Brasseur** dans le bourg de Bernay accueille les plus petits de la Toute Petite Section au CP.
- L’école **Anselme-Renou** dans le bourg de Neuvy accueille les plus grands du CE1 au CM2.

En cette rentrée 2025, il n’y a pas eu de changement dans l’équipe enseignante. Voici la répartition des **73 enfants** au sein des 4 classes :

Ecole Norbert-Brasseur : 37 enfants

- Classe de Madame **Marie MESTRE** (Directrice) accompagnée de Madame Florence DEFAIT, ATSEM : 16 élèves en Petite Section.

- Classe de Madame **Mathilde CIBOIS-PINTHON** accompagnée de Madame Amandine LOPES-PEREIRA, ATSEM : 21 élèves dont 10 de Moyenne Section et 11 de Grande Section.

Ecole Anselme-Renou :36 enfants

- Classe de Madame **Marie LANDAIS** : 15 élèves dont 8 CP et 7 CE1.
- Classe de Madame **Julie TAVELET** (Directrice, 80% du temps) et Madame **Céline BOULMET** (20%) : 21 élèves dont 8 CE2, 6 CM1 et 7 CM2.

La thématique annuelle du projet pédagogique est “**les 4 éléments**”.

Une matinée “Portes Ouvertes” est prévue le samedi 28 Mars 2026 à l’école Norbert Brasseur, une seconde « portes ouvertes » sera réalisée à l’école Anselme Renou en fin d’année scolaire incluant un atelier de sensibilisation aux dangers des écrans (partenariat avec le référent numérique de la 4cps) et la fête de l’école est prévue le samedi 27 juin 2026 à Ruillé-en-Champagne.

Les représentants des parents d’élèves élus siégeant au conseil d’école sont pour cette année scolaire 2025-2026 :

- Madame Mélanie Cozic, titulaire et Madame Stéphanie Barré, suppléante pour la classe des PS.
- Monsieur Steven Poignant, titulaire et Monsieur Michel Houguenague, suppléant pour la classe des MS/GS.
- Madame Sylvia Orion, titulaire et Madame Milcent Estelle, suppléante pour la classe de CP/CE1
- Madame Anne Leboucher, titulaire et Madame Angélique Passelande, suppléante pour la classe de CE2/CM1/CM2

Pour leur écrire, vous pouvez utiliser l’adresse mail suivante :

[delegatesparentsbernayneuvy@gmail.com](mailto:delegatesparentsbernayneuvy@gmail.com)

### **C- Services périscolaires**

#### Le service de restauration du midi

Il a lieu sur deux sites comme l’an passé : les petits mangent à la cantine Marcelle-Goupil qui se situe en face de l’école sous la responsabilité de Gwladys Berger, Florence Defait et Maya Gasse et les grands mangent à la salle des fêtes Pierre Moreau sous la responsabilité de Aurélie Biesbrouck et Alice Biesbrouck.

Les repas sont facturés 4 euros aux parents.

C’est le prestataire *Restoria* qui assure la confection et la livraison des repas.

#### Accueil périscolaire des jours d’école

La garderie (ou accueil) périscolaire se réalise toujours uniquement sur le site de Bernay les lundi, mardi, jeudi et vendredi **à partir de 7h le matin et jusqu’à 18h30 le soir**. L’encadrement est assuré par Maya Gasse et Aurélie Biesbrouck.

#### Accueil périscolaire du mercredi

Depuis le mois de janvier 2024, un nouveau service, souvent réclamé pour les parents qui travaillent, a été mis en place sur la commune : un accueil périscolaire a lieu les mercredis de 8h00 à 18h00 au sein de l’école Norbert-Brasseur à Bernay.

Les enfants âgés de 3 à 12 ans peuvent y être accueillis qu’ils soient scolarisés au RPI ou non. L’encadrement est aussi assuré par Maya Gasse et Aurélie Biesbrouck.



Même si les effectifs ont bien augmenté, (environ 15 enfants), la situation ne permet pas de proposer un service de restauration donc les familles fournissent un panier repas et goûter. La garderie est dotée d'un frigo et d'un micro-onde.

Diverses activités manuelles y sont proposées.

#### Transport scolaire

Un service de transport, géré par le conseil régional, est assuré entre les 2 écoles et les différents bourgs le matin et le soir. Les 5 points d'arrêt sont : Carrefour de Souvré (RD28/RD88), bourg de Saint-Julien (RD88), bourg de Ruillé-en-Champagne et chacune des 2 écoles (Bernay et Neuvy).

Les horaires sont consultables sur le site de la commune ou sur le site : <https://transportscolaire.aleop.paysdelaloire.fr>

Il n'y a pas de service de transport scolaire le midi.

#### **D- L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) durant l'été 2025**

Le thème de cette année était « Les moyens de transport ».

L'équipe d'animation était composée de : Aurélie (Directrice), Amandine, Laurie et Maya (Animatrices diplômées).

Les effectifs ont été assez stables tout au long du mois :

	1ère semaine	2ème semaine	3ème semaine	4ème semaine
Moins de 6 ans	22	21	23	20
Plus de 6 ans	26	21	21	27



Les enfants sont partis à la découverte de différents moyens de transport tel que l'avion avec une visite du musée de l'aviation, le train avec une visite du muséotrain, le vélo avec le passage du permis vélo. Nous avons organisé plusieurs promenades à pied pour les enfants avec diplôme des petits marcheurs.

Les autres sorties étaient piscine d'Evron tous les mardis et inter-centre multisport à Sillé-le-Guillaume.

Un spectacle de fin de centre a été proposé aux parents, avec à l'issue, le partage d'un verre et de quelques petites choses à grignoter.

## **8- Station Verte de Vacances de la Petite Charnie :**

Pendant l'année 2025, le bureau de la station verte de la petite Charnie s'est réuni à diverses reprises pour élaborer sur chaque commune un planimètre sur l'identification de la station verte. Ces planimètres sont en cours de fabrication. Ils seront posés, dans chaque commune en début d'année pour affirmer les caractéristiques touristiques de notre territoire labellisé station verte. Avec l'office de tourisme de la 4CPS, nous avons effectué un éductour qui nous a fait découvrir, au printemps, les chambres d'hôtes de la ROCHE TABARY à Bernay-Neuvy-en-champagne, propriété de Monsieur et Madame Leforestier. Ensuite nous nous sommes rendus au siège de Kani-Rando, en forêt de la Charnie, propriété de Monsieur Thomelin qui nous a fait découvrir ses nouvelles infrastructures et ses activités avec les chiens.



*Visite le 11 mars 2025 de la Maison d'Hôtes de la Roche-Tabary à Bernay et de la Chapelle de la Roche Coison à Ruillé le 2 juillet 2025*

En juillet, nous avons réalisé deux visites à Ruillé-en-Champagne : la magnifique chapelle de la Roche-Coison, joyau restauré par son propriétaire, Mr Alain Hulot et ensuite nous nous sommes rendus au gîte de Moné. Les propriétaires, Monsieur et Madame Rousseau nous ont fait visiter leur restauration et ont commenté leurs activités. De nombreux propriétaires de gîtes, de prestataires touristiques et élus de la station verte ont pu participer à cette visite.

Avec les infrastructures touristiques mises en place sur nos communes, nous avons un atout certain pour développer le SLOW tourisme. On le constate par les nombreuses fréquentations des chemins de randonnées pédestres sans parler du conservatoire de la PIVOINE, phare de notre territoire, avec ses innombrables visiteurs.

Des retombées économiques invisibles favorisent l'activité économique qui serait bien supérieure si nos commerces locaux étaient présents sur tout le territoire. Les gîtes sont fréquentés, les aires de camping-cars sont occupées de façon régulière.

Le LABEL STATION VERTE, en partenariat avec l'office de tourisme de la 4CPS, est un enjeu de territoire pour le développement de l'économie touristique pour les futurs conseils municipaux.

Bonne et heureuse année 2026.

Françoise LEBRUN présidente

## **8- Autres Informations :**

### **A- Espace AFAJES (Centre Social de Conlie) :**

L'espace Associatif FAmille JEunesse Solidarité (AFAJES) est une structure associative. C'est un lieu d'animation sociale, culturelle et solidaire, un espace d'accueil, d'écoute et de partage, où chacun peut trouver sa place à chaque étape de la vie.

Ouvert à toutes et tous, et en particulier aux habitants du territoire de la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4 CPS), L'Espace



AFAJES est un véritable foyer d'initiatives citoyennes, démocratiques, porté par les habitants, en lien étroit avec une équipe de professionnels-les.

L'Espace AFAJES c'est :

- Des animations pour tous et tout âge : (ateliers : créatifs, bien être, prévention – sorties – échanges - conférences ...)
- 2 accueils de loisirs pour les 3-11 ans situés à Conlie et Lavardin
- Des cours d'arts plastiques, de crochet...
- La P'tite Frip' : 1 € = 1 kg de vêtements
- ACSES (Sillé-le-Guillaume) : Une Recyclerie et 1 chantier espace verts



L'Espace AFAJES encourage l'engagement bénévole, le développement de projets collectifs.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

1 Allée Marie-Louise Souty – 72240 CONLIE

Tél : 02 43 52 11 50

**Le Président, Jean-Jacques SOREAU**

## **B- Familles de la Sarthe : un accompagnement de proximité au service des habitants**

L'association Familles de la Sarthe œuvre depuis de nombreuses années pour faciliter le quotidien des habitants du département, en proposant des services d'aide à domicile adaptés à chacun. Présente sur tout le territoire sarthois, l'association met au cœur de ses missions le maintien à domicile, le lien social et la qualité de vie des personnes qu'elle accompagne.

### **Le portage de repas à domicile**

Parmi les services proposés, le portage de repas à domicile occupe une place essentielle. Ce service s'adresse à toute personne

souhaitant recevoir des repas équilibrés, variés et préparés avec soin, directement livrés à domicile — que ce soit ponctuellement ou régulièrement.

Les menus sont conçus pour s'adapter à différents régimes alimentaires : classique, sans sel, sans sucre, mixé ou spécifiques selon les besoins. Chaque repas est élaboré avec des produits de qualité et dans le respect des recommandations nutritionnelles.

Au-delà de la simple livraison, le portage de repas permet de préserver un lien humain précieux. Nos livreurs, formés et attentifs, assurent une présence bienveillante lors de chaque visite, créant un contact régulier souvent essentiel au bien-être et à la sécurité des bénéficiaires.

Ce service est disponible sur une large partie du département, permettant à de nombreux habitants de bénéficier d'un accompagnement fiable, chaleureux et adapté à leurs besoins.

En plus du portage de repas, Familles de la Sarthe propose une large gamme de services destinés à accompagner les familles, les personnes âgées ou en situation de handicap : Aide à domicile : entretien du logement, repassage, courses, etc.

Coordonnées : 02 43 39 34 35 / [Portagerepas@famillesdelasarthe.org](mailto:Portagerepas@famillesdelasarthe.org)



**Arnaud JAVELLE-LAUNAY**

Chargé de développement - Service Portage de Repas

2C Allée de Ringoard, 72210 Chemiré-le-Gaudin

☎ 07.57.55.54.84 ✉ [ajavelle@famillesdelasarthe.org](mailto:ajavelle@famillesdelasarthe.org)

[www.famillesdelasarthe.org](http://www.famillesdelasarthe.org)

### **C- Réseau Social d'Aides à la Personne (Réso'ap) : « Un réseau pour aider et être aidé »**

L'association RESO'AP, fondée par la Mutualité Sociale Agricole et Générations Mouvement, a mis en place un nouveau service à l'attention des habitants du canton proposant des accompagnements à domicile dans le but de :

- Maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur le territoire,
- Faciliter le maintien à domicile et aider à la vie quotidienne.

Aller chez le médecin, faire des démarches administratives, rendre visite à un proche, passer un bon moment autour d'un jeu de cartes... ces actes simples peuvent devenir un casse-tête pour les personnes les plus isolées. RESO'AP met en relation des personnes ayant un besoin en accompagnement avec des bénévoles...



Pourquoi ne pas devenir bénévole au sein du RESO'AP ?

Sans engagement, vous accompagnez selon vos disponibilités. Pas de lien direct avec les bénéficiaires pour gérer la planification de l'accompagnement. Le standard se charge de vous contacter.

Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficiaire des services, pour tout renseignement, veuillez contacter le 02 43 39 44 49 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) ou [contact@resoap.fr](mailto:contact@resoap.fr)

### **D- Solidarité travail :**

Association Intermédiaire



3 rue de Cures  
72240 Conlie

02 44 81 73 41  
[contact@solidarite-travail.fr](mailto:contact@solidarite-travail.fr)

Services aux  
collectivités,  
associations

Services  
aux  
particuliers

Services  
aux  
entreprises

#### **Une utilisation souple et simple :**

- Aucune démarche administrative
- Aucun engagement dans le temps et la durée
- Un service de proximité
- Une déduction fiscale ou un crédit d'impôt selon la loi en vigueur pour les emplois familiaux

#### **Particuliers**

Ménage, repassage  
Garde d'enfants  
Jardinage, Tonte, Taille,  
Débroussaillage  
Petits travaux de bricolage  
Aide au déménagement

#### **Collectivités – Associations**

Entretien de locaux  
Espaces verts – Voierie  
Gardiennage de Déchèterie  
Remplacement ATSEM  
Accueil périscolaire  
Surveillance scolaire  
Restauration collective

#### **Entreprises**

Entretien de locaux  
Nettoyage de bâtiments  
Travaux saisonniers  
Espaces verts  
Entretien extérieur  
Enlèvement de volailles  
Manutention

## **E- Les sapeurs-pompiers de Saint-Symphorien :**

115 interventions au 1<sup>er</sup> novembre 2025

70 secours à personnes, 22 incendies, 20 accidents sur la voie publique, 3 opérations diverses.

34 interventions sur notre secteur de premier appel :

- Saint Symphorien : 7
- Bernay- Neuvy en champagne (secteur Bernay) : 13
- Neuville en Charnie : 10
- Ruillé en champagne : 4

81 interventions en renfort sur les communes suivantes :

Conlie : 17 ; Sillé-le-Guillaume : 13 ; Tennie : 9 ; Rouez-en-Champagne : 7 ; ...

Le nombre d'interventions est stable depuis quelques années **aux alentours de 110-120 interventions /an.**

Formation et changement de grade :

Les Sapeurs Romain Blais et Tristan Vivié ont terminé leur formation initiale et deviennent 1<sup>ère</sup> classe.

Ryan Chrétien a validé sa 1<sup>ère</sup> semaine incendie, la 2<sup>nd</sup>e aura lieu fin novembre.

La sergente Julie Lebray a validé sa formation de chef d'agrès opération diverses.



Vie de la caserne

Comme chaque année, nous n'avons pas pu nous déplacer sur 15 interventions de notre secteur par manque de personnel.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter par mail : [ci.saintsymphorien@sdis72.fr](mailto:ci.saintsymphorien@sdis72.fr) ou me contacter au 06 18 98 07 08.

Les sapeurs-pompiers vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.

Lieutenante Pauline LETOURNEAU, Cheffe de CIS St Symphorien

## **F- Les sapeurs-pompiers de Tennie : une équipe engagée au cœur du territoire**

En 2025, les sapeurs-pompiers de Tennie ont réalisé 100 interventions, mobilisés sur plus de 15 communes du secteur. Qu'il s'agisse de secours à personne, d'incendies, d'accidents ou d'interventions liées aux épisodes climatiques, les femmes et les hommes du centre de secours ont assuré une présence essentielle pour la sécurité de tous.

Si l'activité opérationnelle reste soutenue, la variété des missions et l'évolution des phénomènes météo (canicules, tempêtes, fortes pluies...) renforcent chaque année la nécessité d'une disponibilité importante, notamment en journée où les effectifs sont plus difficilement mobilisables.

Renforcer la présence opérationnelle : un enjeu pour le centre de Tennie

Afin de limiter les carences de départ et d'assurer un maillage opérationnel optimal, le centre de Tennie recherche activement de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires. Femmes et hommes, habitants du territoire, chacun peut s'investir et contribuer à la sécurité de sa commune.

Aucune compétence préalable spécifique au geste de sapeur-pompier n'est exigée, et toutes les connaissances utiles sont acquises progressivement grâce à un parcours de formation adapté. Un simple échange permet de confirmer si cet engagement est compatible avec vos disponibilités et vos attentes.

Envie de vous engager ? Besoin d'informations ?

Les sapeurs-pompiers de Tennie vous accueilleront volontiers pour vous présenter leur mission, vous expliquer le rôle du sapeur-pompier volontaire et répondre à toutes vos questions.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Chef de centre de TENNIE, un membre des sapeur-Pompiers de Tennie

ou

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe

15 boulevard Saint-Michel

CS 90035

72190 COULAINES

Tél 02.43.54.65.50

Capitaine LETHIELLEUX Loïc

### G- Les Syndicats d'eau Conlie-Lavardin et Charnie-Champagne :

#### QUE COMPREND LE COÛT DE MA FACTURE D'EAU ?



**MA COLLECTIVITÉ (90 %)**

- Production de l'eau potable : investissements, maintenance et exploitation des ouvrages d'eau potable (captage, traitement, contrôle et distribution)
- Dépollution des eaux usées et pluviales (collecte, transport, traitement, stockage et épuration des eaux usées).

**REDEVANCES (10 %)**  
Agence de l'eau Loire-Bretagne

#### FACTURE D'EAU : À QUOI SERVENT LES REDEVANCES « AGENCE DE L'EAU » ?



**L'EAU PAIE L'EAU**

**100 % DES REDEVANCES RÉINVESTIES EN AIDES POUR :**

- 1** Sécuriser l'approvisionnement en eau potable
- 2** Garantir la qualité de l'eau en luttant contre les pollutions
- 3** Préserver les milieux aquatiques, la continuité écologique et la biodiversité

#### FACTURE D'EAU : QUELLES SONT LES REDEVANCES « AGENCE DE L'EAU » ?



**100 % DES REDEVANCES RÉINVESTIES EN AIDES**

**L'EAU PAIE L'EAU**

PRÉLÈVEMENT SUR LA RESSOURCE	CONSOMMATION D'EAU POTABLE	PERFORMANCE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE	PERFORMANCE DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
EAU POTABLE			ASSAINISSEMENT COLLECTIF



## H- Pluviométrie locale pour l'année 2025 – une année de contrastes climatiques

Grâce aux relevés minutieux de Monsieur Claude LÉBOUCHER (Les Croix, rue d'Amné à Bernay), de Monsieur Michel LEPLU (Rue de la Petite Métairie, le bourg de Bernay) et de Monsieur Pierre de MASCUREAU (la Renaudière à Saint-Julien-le-Pauvre), il a été possible d'établir la pluviométrie moyenne pour l'année 2025 à 725 mm d'eau.

Après une année 2024 avec beaucoup d'eau, nous pouvons qualifier l'année écoulée comme étant avec une pluviométrie standard, puisque la moyenne sarthoise se situe autour de 786 mm / an. Cependant la répartition des précipitations a été particulièrement inhabituelle avec notamment un printemps particulièrement sec.

Pluviométrie 2025	Rue de la Petite Métairie (Bernay)	Les Croix (Bernay)	La Renaudière (Saint Julien)	Moyenne
Janvier	189	200	180	189,7
Février	86	89	89	88,0
Mars	12	10	14	12,0
Avril	20	23	22	21,7
Mai	19	18	16	17,7
Juin	21	22	32	25,0
Juillet	41	55	57	51,0
Août	42	40	51	44,3
Septembre	70	82	73	75,0
Octobre	40	45	45	43,3
Novembre	79	90	80	83,0
Décembre	72	81	71	74,7
<b>TOTAL</b>	<b>691</b>	<b>755</b>	<b>730</b>	<b>725,3</b>

Après un début d'hiver très pluvieux, le printemps 2025 a été marqué par une sécheresse de mars à juin (seulement 12 mm de pluie en mars, contre 52 mm en année moyenne) et des températures très au-dessus des normales, avec des pics dépassant 32°C dès mai. L'été a confirmé cette tendance, se classant parmi les trois étés les plus chauds jamais enregistrés. Heureusement il aura connu quelques épisodes orageux.

L'automne a connu un revirement brutal : après une douceur persistante en septembre, ponctuée de records de pluie, un coup de froid précoce fin novembre a apporté des gelées matinales. Enfin, l'hiver s'est installé rapidement, avec des températures souvent inférieures aux normales et avec un petit épisode neigeux au moment de Noël.

Dans l'ensemble, 2025 s'inscrit comme une année chaude et contrastée, représentative des évolutions climatiques actuelles observées à l'échelle nationale et régionale.

## Les temps forts passés et à venir

### **1- Vœux 2025 de la mairie :**

Vendredi 24 janvier 2025, la salle Pierre-Moreau affichait complet pour la cérémonie des vœux du maire de Bernay-Neuvy-en-Champagne. Vincent Hulot a dressé le bilan de l'année passée et présenté les priorités pour 2025, avec un axe majeur : le soutien au commerce local.

« Les commerces sont l'âme de notre commune. Ils créent du lien social, génèrent de l'emploi et contribuent à donner de l'attractivité. Notre rôle est de leur donner les moyens de se maintenir et de s'adapter aux nouveaux besoins », a-t-il affirmé en présentant les trois projets structurants seront engagés cette année pour un montant total de 1,4 M€ :

- La rénovation de l'appartement du bar-tabac, afin d'offrir un logement attractif au futur gérant ;
- La mise aux normes de la boulangerie, indispensable à sa réouverture prochaine ;
- Le transfert du bar-tabac-restaurant dans les locaux de l'ancienne poste, offrant un espace lumineux, une salle de 50 couverts et une terrasse.

Le maire a tenu à rassurer les habitants : 70 % du coût total sera financé par des subventions de l'État, de la Région et du Département, limitant l'impact sur le budget communal.

Autre annonce marquante : l'arrivée, en mars, de Tony DERLON, nouveau gérant du bar-restaurant, succédant à Pierrette LESUEUR, chaleureusement remerciée pour ses 12 années d'engagement.

La soirée a également été l'occasion de saluer le travail des associations, et notamment celui du comité des fêtes. Après 16 ans et demi de présidence, Stéphane GASSE passe le relais à Matthieu REYNAERT, déterminé à poursuivre l'animation du village.

Pour clôturer, Vincent Hulot a rappelé les défis à venir, notamment financiers, et a appelé à l'unité à l'approche des élections municipales : « Restons unis et avançons ensemble. » Il a formulé ses vœux de santé, de réussite et de solidarité pour 2025.

*Les vœux 2026 de la mairie, sont prévus le vendredi 23 janvier à 19h00 à la salle Pierre-Moreau.  
Une version PDF de ce bulletin est disponible sur le site officiel de la mairie.*

### **2- Réouverture du Bar-Tabac-Restaurant :**

Le samedi 15 mars 2025, les habitants de Bernay-Neuvy-en-Champagne, étaient invités pour la réouverture du Relais en Champagne. Après deux mois et demi de travaux de rénovation conduits par la Mairie, le Bar-Tabac-Restaurant cher aux Bernoviciens, ouvrait ses portes avec un nouveau gérant désireux de redonner toute sa convivialité à ce lieu.

Lors de l'inauguration, le Maire Vincent Hulot, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux, a exprimé sa satisfaction de voir le Relais rouvrir. Il a également salué le travail de l'équipe municipale et des agents techniques qui ont facilité la réalisation de ce projet. Vincent Moreau, adjoint chargé des travaux, a détaillé les opérations menées, dont le



relooking complet de la salle principale et la remise en état de l'appartement, destiné désormais à accueillir le gérant.



Tony DERLON, qui prend les commandes du Relais-en-Champagne, a exprimé son enthousiasme à l'idée de faire vivre cet endroit. « Mon objectif est de créer un lieu de convivialité, où les gens se retrouvent autour d'un repas ou d'un verre », a-t-il déclaré lors de l'événement. Le Relais proposera tous les midis de la semaine un menu routier quotidien, avec un buffet d'entrées, un plat du jour et un dessert. Les soirées du vendredi seront animées, avec des événements ponctuels pour diversifier l'offre. De plus, un stand de la Française des Jeux devrait bientôt faire son apparition pour ajouter un peu de divertissement à l'endroit.

Ce lieu rénové et modernisé se veut être un point de rencontre pour tous les habitants de la commune, dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

Ainsi, avec ce projet soutenu par la municipalité et une gérance pleine d'enthousiasme, le Relais-en-Champagne se réinvente et s'inscrit résolument dans l'avenir, offrant à ses habitants un cadre agréable pour se retrouver et partager des moments conviviaux.

### **3- Le repas 2025 des Aînés Ruraux :**

Le traditionnel repas des Aînés Ruraux s'est déroulé dimanche 16 mars dans une ambiance conviviale, réunissant 71 participants, dont 10 membres du Conseil Municipal. Ce rendez-vous attendu a permis aux seniors de notre commune de partager un agréable moment autour d'un bon repas et de prendre des nouvelles les uns des autres.

Quatre jeunes de la commune – Nolan POIVET, Arthur BIESBROUCK, Charlène PELUARD et Marceline DUBOIS – ont assuré le service avec efficacité et gentillesse. Leur aide, précieuse et remarquée, a été chaleureusement saluée par les convives.

Contrairement aux éditions précédentes, aucun spectacle n'était prévu cette année. L'après-midi s'est recentré sur l'essentiel : le plaisir de se retrouver. Les échanges animés, la bonne humeur et la convivialité ont rythmé la journée, témoignant de l'attachement des habitants à ce moment de partage.



Le repas, préparé par un traiteur local, a ravi les papilles avec un menu savoureux et des plats traditionnels soignés, accompagnés de vins choisis avec attention.

Ce rassemblement demeure un rendez-vous incontournable, renforçant les liens intergénérationnels et l'esprit de solidarité qui caractérisent la commune.

*La mairie donne d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition, le dimanche 1er mars 2026, qui proposera de nouveau un spectacle pour le plaisir de tous.*

#### **4- Inauguration de Place Marcel-Ferret et de l'Espace Musical Gilbert-Laloue :**

Ce samedi 5 avril 2025, Bernay-Neuvy-en-Champagne a vécu un moment fort de son histoire locale en rendant hommage à deux figures marquantes de la vie municipale : Gilbert-Laloue et Marcel-Ferret. À travers deux inaugurations successives, la municipalité a souhaité honorer l'engagement et l'héritage de ces anciens maires, en présence d'une centaine de personnes. Dès 10h15, devant la mairie située au 10 bis rue de la Croix Rompue, les invités se sont rassemblés sous un soleil éclatant.



Étaient présents Monsieur le Sénateur Thierry Cozic, Monsieur le Conseiller Départemental, Joël Méténier, le Maire Vincent Hulot, des adjoints et membres du conseil municipal, ainsi que les familles Ferret et Laloue. Quatre communes voisines étaient représentées par leurs élus, et une vingtaine de musiciens de l'Harmonie Sainte-Cécile avait répondu présent pour accompagner cet événement solennel.

Le cortège, guidé en fanfare, s'est d'abord dirigé vers le centre du bourg pour inaugurer la Place Marcel Ferret. Maire de Neuvy de 1977 à 1995, Marcel Ferret est resté dans les mémoires pour son attachement profond à l'école et son rôle moteur dans la création du premier syndicat intercommunal à vocation scolaire. Une plaque et un panneau personnalisés ont été dévoilés en sa mémoire, avant que le ruban ne soit coupé sous les applaudissements.

La cérémonie s'est poursuivie en musique vers l'extension de la salle Pierre-Moreau, désormais appelée Espace musical Gilbert-Laloue. Maire de 1995 à 2008 et figure centrale de la vie associative, Gilbert LALOUE a notamment été l'un des piliers de l'Harmonie Sainte-Cécile durant plus de soixante ans. C'est donc tout naturellement que ce nouvel espace dédié à la pratique musicale porte aujourd'hui son nom.



Une fois les plaques dévoilées et le ruban coupé, les participants ont été invités à visiter les locaux. Isoline Charlot, cheffe d'orchestre, a présenté les différents espaces et équipements. Une élève en BTS DATR de la Maison Familiale de Bernay a ensuite présenté le logo de l'espace musical, fruit d'un travail collaboratif avec les élèves de l'école de musique.

Cette extension est composée de quatre petites salles et d'un espace de répétition spécialement étudié aux activités de l'Harmonie. C'est le résultat d'un projet ambitieux, initié en avril 2016 et achevé en juillet 2018, pour un montant total de 216 000 euros HT.

Ce projet n'aurait pu voir le jour, sans la détermination de la municipalité conduite à l'époque par **Maurice Hamelin**, ses Adjoints, dont Yvonne Cazals, et sans le soutien financier de la Région, de l'État (DETR), de l'Europe (Leader) et de la Communauté de Communes (Fonds de Concours 4CPS).

Grâce à cet effort collectif, l'Harmonie a pu quitter les locaux de la mairie de Bernay, qu'elle occupait depuis de nombreuses années, pour s'installer dans cet espace entièrement dédié à la musique, avec un bail de mise à disposition gracieuse pour une durée de 25 ans.

Les discours officiels ont rythmé la suite de la matinée. Le Président de l'Harmonie Sainte-Cécile a ouvert la séquence des allocutions, suivi par la prise de parole du Maire Vincent Hulot, du Conseiller Départemental, puis du Sénateur.

Tous ont salué, chacun à leur manière, l'engagement durable, l'esprit d'initiative et la proximité humaine des deux anciens maires. « En reconnaissance de leur engagement admirable, la municipalité a souhaité leur rendre un hommage durable en attribuant leur nom à des lieux emblématiques qui les représentent bien », a déclaré Monsieur le Maire.



La matinée s'est conclue par deux morceaux interprétés avec émotion par l'Harmonie Sainte-Cécile, suivis d'un moment convivial autour du traditionnel verre de l'amitié.

## **5- Inauguration Square Christiane-Rondo et Cantine Marcelle-Goupil :**

Samedi 17 mai 2025, la commune s'est réunie pour rendre hommage à deux femmes dont l'engagement a profondément marqué la vie locale. Christiane RONDO et Marcelle GOUPIL donnent désormais leur nom à deux lieux du quotidien : un square en bord de Vègre et la cantine de l'école. Habitants, élus, familles, anciens collègues, écoliers et représentants de l'État ont pris part à deux cérémonies simples et émouvantes organisées à l'initiative du Maire, Vincent Hulot. Celui-ci a rappelé l'importance de « *faire vivre la mémoire de celles et ceux qui ont construit la commune, parfois dans la discrétion, mais toujours avec engagement* ».

### **Le square Christiane-Rondo : un hommage attendu**



La première cérémonie s'est déroulée dans l'espace de verdure aménagé en bord de rivière, désormais baptisé Square Christiane-Rondo. Unique femme élue maire de Bernay-en-Champagne, de 1989 à 1995, Christiane Rondo avait intégré le conseil municipal dès 1965. Pendant plus de quarante ans, elle s'est investie sans relâche au service de ses concitoyens : construction d'un nouveau bâtiment scolaire, extension de la zone artisanale, rénovation de la cantine, création du centre aéré « La Ruche », amélioration du cadre de vie,

numérotation du bourg... Autant de projets qui ont structuré la commune.

Née en Mayenne en 1927, installée à Bernay en 1950 où elle reprit la boulangerie du village, elle s'engage très tôt dans la vie publique. Passionnée de nature, elle initia le programme de fleurissement du village. « Ce square lui ressemble : ouvert, paisible, accueillant », a résumé le Maire, rappelant qu'aucun hommage officiel ne lui avait encore été rendu. « Ce manquement est aujourd'hui comblé. »

Les quatre filles de Christiane Rondo, très émues, étaient présentes. Christine a pris la parole au nom de sa famille après avoir lu le poème de Verlaine « *Après trois ans* », moment fort de la cérémonie.



### **La cantine Marcelle-Goupil : mémoire d'une présence bienveillante**

La seconde inauguration s'est tenue dans la cour de l'école, devant le bâtiment de restauration scolaire, désormais nommé Cantine Marcelle-Goupil. Née en 1928, Marcelle Goupil fut recrutée comme cuisinière en 1955. Elle occupa cette fonction trente-et-un ans, sans manquer un seul jour de travail. Son dévouement fut salué en son temps par l'attribution de la médaille d'argent départementale et communale.

Mais c'est surtout son souvenir auprès des enfants qui demeure vivace. « *Pour des centaines d'écoliers – moi compris – Marcelle a été un visage rassurant, une présence généreuse* », a rappelé Vincent Hulot. Bien avant l'heure, elle privilégiait une cuisine maison, simple et locale, préparée avec soin.

Le Maire a également rendu hommage à celles qui ont poursuivi son œuvre, notamment Ginette COTEREAU, qui reprit le poste pendant vingt-sept ans, ainsi qu'à l'ensemble des agents territoriaux des services scolaires, techniques et administratifs, auxquels des fleurs ont été offertes.



### Une cérémonie marquée par une forte mobilisation

Plusieurs personnalités ont honoré de leur présence cet événement : Monsieur Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers, très attentif aux enjeux ruraux ; Madame la députée Julie DELPECH, sensible à l'engagement des femmes dans la vie publique ; Le sénateur Louis-Jean de NICOLAY, fidèle soutien des initiatives locales ; Les conseillers départementaux Joël MÉTENIER et Catherine PAINEAU.

Cette mobilisation témoigne de l'importance symbolique accordée à ces hommages et du respect porté à des engagements discrets mais décisifs pour la vie du territoire.



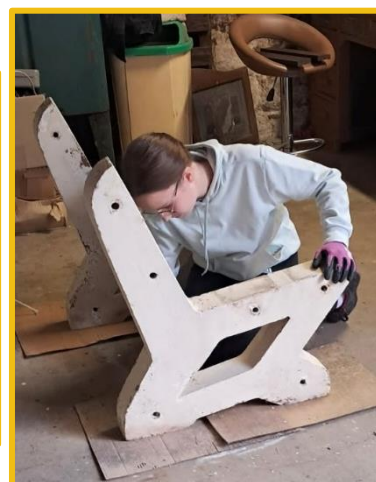
Ces inaugurations ont redonné toute leur place à deux femmes dans la mémoire communale. « Une commune ne se construit pas seulement avec des projets et des budgets, mais avec des mains, des cœurs, des engagements sincères », a souligné le Maire.

La matinée s'est conclue autour d'un verre de l'amitié partagé dans la cantine rebaptisée. Désormais, chaque promenade au square Christiane-Rondo et chaque déjeuner à la cantine Marcelle-Goupil seront l'occasion de se souvenir de la générosité, de la discrétion et du travail de celles qui ont tant donné à leur commune d'adoption.

## **6- Opération "Argent de Poche" :**

En 2025, la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS) a une nouvelle fois proposé son dispositif « Argent de Poche ». Cette action permet aux jeunes d'accéder à une première mission rémunérée : trois heures de travail par jour, indemnisées 15 € par demi-journée, grâce à l'appui de la MSA et de la CAF 72.

Cette année encore, la mairie de Bernay-Neuvy a pris part au programme. Pour la cinquième fois, elle a organisé un chantier consacré à l'entretien des espaces verts et des espaces publics. Deux sessions ont rythmé l'opération : du 7 au 11 juillet avec Ambrine et Serena, venues de La Quinte, puis du 21 au 25 juillet avec trois jeunes de la commune, Clara, Charline et Arthur.



Les participants ont assuré les missions habituelles — désherbage, tonte, balayage — tout en menant des travaux complémentaires. Ils ont notamment contribué à la rénovation des tables et des bancs extérieurs, ainsi qu'au nettoyage des berges du ruisseau situé près du pont à la sortie de Neuvy.

Le 24 juillet, la Présidente de la 4CPS, Valérie RADOU, est venue saluer les jeunes sur le terrain. Elle a mis en avant l'intérêt de cette initiative, un point également souligné par le maire, Vincent HULOT, qui a tenu à remercier les organismes partenaires et à féliciter les jeunes pour leur engagement.

L'encadrement du chantier a été assuré par Patrick Martin, agent technique, et Francis Cotereau, adjoint au maire. Leur accompagnement a largement contribué à la réussite de ce dispositif, bénéfique tant pour les jeunes que pour la commune.

## **7- Inauguration de la Plateforme Multisport :**

Le vendredi 5 septembre, la commune de Bernay-Neuvy-en-Champagne a inauguré sa nouvelle plateforme multisport, installée au cœur du village, à proximité de l'école Norbert-Brasseur. Ce nouvel équipement, très attendu par les habitants, a réuni pour son ouverture plus d'une centaine de personnes venues partager ce moment convivial. Parents, enfants et habitants étaient présents en nombre, tout comme une vingtaine de jeunes qui ont répondu à l'appel de la mairie et de l'Association des Parents d'Élèves de l'école primaire. Ils ont donné vie à cette inauguration en disputant des matchs de basket, suscitant l'intérêt du public et démontrant ainsi combien ce projet répondait à une véritable attente.

Vincent Hulot, le Maire, a ouvert la cérémonie en accueillant chaleureusement les partenaires et élus. Parmi eux, Monsieur Mickaël Goulvent, Directeur du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et au sport. Dans son intervention, le représentant des services de

l'État a rappelé combien l'accompagnement de projets tels que celui-ci s'inscrit dans une volonté nationale de promouvoir l'accès au sport pour tous et de soutenir la vitalité des territoires ruraux.

Monsieur Jean-Pierre Vogel, Sénateur de la Sarthe, a également pris la parole pour saluer « un projet exemplaire qui illustre l'engagement sans faille de la municipalité, notamment pour trouver les aides financières indispensables ».

Deux conseillers départementaux, Catherine Paineau et Joël Méténier, présents aux côtés des élus de la commune, ont eux aussi exprimé leur soutien. Ils ont insisté sur la pertinence d'un tel aménagement pour la jeunesse, rappelant que le département de la Sarthe s'attache à encourager toutes les initiatives favorisant la pratique sportive et le bien-être des habitants.

Madame Le Bihant, représentante de la MSA, a tenu à souligner l'importance du programme *Grandir en milieu rural* qui a permis d'accompagner financièrement ce projet. Elle a rappelé que la MSA « s'engage aux côtés des communes rurales pour améliorer la qualité de vie des familles et renforcer les équipements qui favorisent la convivialité et la solidarité ».



Le maire a tenu à exprimer toute sa gratitude pour le soutien déterminant de l'État, qui a financé la moitié de l'investissement via la DETR et l'Agence régionale de santé dans le cadre du plan « 5 000 équipements génération 2024 ». Madame Le Bihan, représentante de la MSA, a également été saluée pour son accompagnement qui a permis la participation financière de plus de 15 % grâce au dispositif *Grandir en milieu rural*. « Sans ces soutiens, ce projet d'un montant de près de 65 000 € HT n'aurait pas pu voir le jour », a rappelé Vincent Hulot.

À travers les discours et les échanges, une conviction s'est imposée : cette plateforme, idéalement située à proximité de l'école et du lotissement des Croix, constitue désormais un lieu privilégié pour la pratique sportive, la rencontre et le vivre-ensemble. Elle sera ouverte non seulement aux habitants et aux associations, mais aussi aux enseignants, au périscolaire et à l'accueil de loisirs estival.

L'inauguration s'est conclue dans une atmosphère chaleureuse et familiale autour du verre de l'amitié. Au-delà de l'événement, c'est toute la commune qui s'est retrouvée autour d'un projet commun, porteur de dynamisme et de cohésion.

## **8- Présentation du retable restauré dit " retable de la Nativité " :**

La municipalité fait preuve d'un engagement exemplaire pour la préservation du patrimoine. Depuis plusieurs années, elle mène la restauration de la petite église de Saint-Julien-le-Pauvre, ainsi que ses trois superbes retables en terre cuite du XVI<sup>e</sup> siècle, classés monuments historiques. Ces œuvres illustrent les grands symboles de la foi chrétienne : la Nativité, la Cène et la Mise au Tombeau.

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2025, la commune a mis à l'honneur le deuxième retable restauré, celui de la Nativité, également appelé l'Adoration des bergers. Après la présentation en 2024 de la Mise au Tombeau, première œuvre restaurée, ce second bas-relief a retrouvé tout son éclat grâce au travail minutieux des restauratrices Valérie THULEAU et Marie GOURET.

Avec le soutien exceptionnel des Amis de l'église Saint-Julien, la municipalité proposait le dimanche 21 septembre 2025, trois conférences gratuites et ouvertes à tous. Valérie THULEAU était présente à l'église pour faire découvrir au public les différentes étapes de cette restauration et partager les coulisses de son travail. Illustrées par de



nombreuses photographies, ces rencontres ont permis de mieux comprendre la complexité des interventions menées sur les polychromies et les volumes de cette œuvre exceptionnelle. Spécialiste de la statuaire et des décors peints, a su faire partager sa passion et faire apprécier au public la richesse artistique et symbolique du retable.

## **9- Cérémonie du 11 novembre avec ses élèves de l'école Anselme-Renou :**

Le lundi 10 novembre, les commémorations anticipées de l'armistice de la Grande Guerre se sont déroulées à Saint-Julien, Bernay, puis à Neuvy, où la délégation est arrivée à 11 h 40. À l'invitation du maire, Vincent HULOT, la classe de Madame TAVELET, forte de ses 22 élèves, a pris part à la cérémonie.

Après la montée des couleurs par des enfants, assistés pour l'occasion par Francis COTEREAU, Monsieur le Maire a donné lecture du message ministériel. Les élèves ont lu le message de l'Ufac, puis deux d'entre eux ont déposé la gerbe au pied du monument. L'appel aux morts, la minute de silence et la Marseillaise ont ensuite ponctué ce moment de recueillement.

La participation des enfants a apporté une dimension particulièrement émouvante à la cérémonie. La municipalité remercie chaleureusement Madame TAVELET pour son engagement et celui de sa classe.



## **10- Pose de la 1ère Pierre de l'extension des bâtiments rénovés :**

Il régnait, mercredi 12 novembre 2025, une atmosphère chaleureuse sur la place Hubert-Cherbonnier. Habitants, élus et enfants s'y étaient rassemblés pour assister à un moment hautement symbolique : la pose de la première pierre du futur bar-tabac-restaurant *Le Relais en Champagne*, ainsi que d'une Mairie annexe et son Agence Postale. Projet ambitieux de revitalisation du centre-bourg.

Autour du Maire Vincent Hulot, de nombreuses personnalités avaient fait le déplacement : Christelle Morançais, Présidente de la Région Pays de la Loire, Sébastien Jallet, Préfet de la Sarthe, et Quentin Spooner, Sous-préfet de Mamers. Leur présence, très remarquée, a donné à l'événement une dimension institutionnelle forte, tout en reflétant l'attention soutenue portée au développement des territoires ruraux.

Derrière eux, une rangée d'élus locaux, dont 18 maires de la 4CPS, Valérie Radou, la présidente de la communauté de communes et Catherine Paineau, la conseillère départementale, témoigna du caractère fédérateur du projet. Les enfants, drapeau tricolore en main, ont ajouté au tableau la touche de fraîcheur qui donne aux moments officiels des airs de fête populaire.



L'ancien bâtiment de la Poste et Télécommunication, longtemps abandonné, ainsi que le bâtiment de l'ancienne Mairie de Bernay, s'apprêtent à connaître une véritable renaissance. « Ce projet incarne pleinement l'ambition de notre commune nouvelle », a rappelé Vincent Hulot, évoquant la fusion de Bernay et Neuvy en 2019 et la dynamique qu'elle a insufflée. « Le Relais en Champagne sera un lieu moderne, attractif et vivant. C'est un symbole fort de renouveau. »

Rarement un projet local aura bénéficié d'un soutien aussi important. La Région Pays de la Loire apporte près de 200 000 €, via le Contrat Pays de la Loire 2026 (somme qui inclut l'aide dédiée à la modernisation de la boulangerie). Dans son intervention, Christelle MORANÇAIS a rappelé son choix politique de « maintenir l'investissement avant le fonctionnement », une ligne souvent discutée mais assumée. Elle a qualifié le projet de « bouffée d'oxygène pour le territoire ».

L'État, de son côté, finance 57,5 % du montant total grâce à plusieurs dispositifs : le Fonds Vert, la DETR et le FNADT, pour un total de 548 000 €. Le préfet Sébastien JALLET a salué « un service qui ajoute de la vitalité au territoire », et a tenu à remercier le sous-préfet Quentin SPOONER pour son accompagnement « constant et précieux » auprès des élus.



La cérémonie s'est conclue par un vin d'honneur sous le préau de l'école Norbert-Brasseur. Ensuite, était offert un déjeuner réunissant une trentaine d'élus dans la cantine scolaire Marcelle-Goupil. Un moment propice aux échanges, où chacun a pu mesurer l'importance de mutualiser les moyens, d'unir les forces et de soutenir le dynamisme d'un territoire tourné vers l'avenir.

### **11- Sept nouveaux arbres plantés pour honorer les naissances 2024 :**

Depuis 2022, la mairie participe à l'opération régionale « Une naissance, un arbre », menée par le Conseil régional des Pays de la Loire. Chaque arbre planté le long de la Voie Verte correspond à une naissance enregistrée l'année précédente sur la commune.



La cérémonie 2025 s'est tenue samedi 22 novembre sous un soleil éclatant, réchauffant une matinée pourtant fraîche. Sept arbres ont été plantés, chacun portant le prénom d'un enfant né en 2024. Neuf naissances avaient été enregistrées cette année-là, mais le départ de deux familles a ramené le nombre d'arbres à planter à sept. Les enfants mis à l'honneur sont : Côme (19 janvier), Leewene (26 mars), Aliénor (13 juin), Milo (30 juin), Alix (6 août), Simon (13 septembre) et Adèle (26 novembre).

Un courrier d'invitation avait été adressé aux familles, et cinq d'entre elles étaient présentes pour partager ce moment symbolique. Afin de personnaliser chaque plantation, le maire Vincent Hulot a accompagné une famille, tandis que les quatre adjoints ont chacun assisté l'une des autres familles présentes. Huit membres du conseil municipal étaient également mobilisés.

Le maire a rappelé l'importance de ce rendez-vous annuel, à la fois hommage aux nouveau-nés, lien avec les familles et geste en faveur de l'environnement. Les participants ont salué une cérémonie chaleureuse, où l'ensoleillement généreux a offert des conditions idéales pour ce moment de partage. La matinée s'est conclue dans la convivialité, permettant aux élus et aux familles d'échanger tout en découvrant l'évolution de cet espace arboré, qui s'enrichit année après année.

## **12- Cérémonie de la Ste-Barbe célébrée à Neuvy :**

Les sapeurs-pompiers du centre de secours de Tennie ont célébré la Sainte-Barbe à Neuvy, samedi 29 novembre 2025. Comme le veut la tradition, la cérémonie s'est ouverte par un dépôt de gerbes au monument aux morts, suivi d'un hommage aux disparus. Accompagné par les musiciens de l'Harmonie Sainte-Cécile, le cortège a ensuite rejoint la salle Pierre-Moreau.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la députée Julie Delpeche, des maires de Bernay-Neuvy, Tennie et Rouez, du conseiller départemental Joël Méténier et du capitaine Jérémy Rousseau du SDIS 72.



Lors de son discours, Loïc Lethielleux, chef de centre, a rappelé l'importance de cette fête qui permet de mesurer le chemin parcouru, d'honorer l'engagement quotidien des sapeurs-pompiers et de renforcer la cohésion au sein des équipes. Un hommage particulier a été rendu aux pompiers décédés en service.

Le chef de centre a félicité l'ensemble des soldats du feu pour leur engagement exemplaire malgré les contraintes liées au maintien d'une capacité opérationnelle constante. Les promotions, validations de formations et décorations ont ensuite été annoncées et remises aux récipiendaires.

## **13- Rendez-vous connus pour l'année 2026 :**

### Janvier 2026 :

7 Janvier - Assemblée Générale de l'Association Générations Mouvement de Neuvy (galettes).

**Vendredi 23 Janvier 19 Heures à la salle Pierre Moreau - Vœux du Maire.**

Samedi 24 janvier à 14h30 : Assemblée Générale UNC-AFN- Soldats de France

Samedi 24 janvier - Portes Ouvertes de 9h00 à 17h00 - Maison Familiale de Bernay.

31 janvier – Chandeleur, après-midi crêpes/concours de puzzles/jeux de société – APE.  
31 janvier à 10 heures - Réunion Association Champagne Environnement salle Pierre Moreau avec ses adhérents.

Vente de gâteaux Bijou – Association APE.

#### Février 2026 :

6 Février 19h30 – Assemblée Générale de l’AAPPMA au Relais-en-Champagne

#### Mars 2026 :

**Dimanche 1<sup>er</sup> mars – Repas de la mairie offert aux aînés de la commune**

13 Mars : vente de pizzas – Association APE.

Samedi 14 mars - Portes Ouvertes de 9h00 à 17h00 - Maison Familiale de Bernay

15 mars : Premier tour des Élections Municipales

Samedi 28 mars - Portes ouvertes des écoles primaires publiques à Bernay de 10h00 à 12h00

#### Avril 2026 :

25 avril – Journée pêche organisée par l’Association des pêcheurs (A.A.P.P.M.A) + déversement de truites

26 avril à 11h00- Dépôt de gerbe monument aux morts de Neuvy pour la journée des déportés

#### Mai 2026 :

1er Mai - Bric-à-Brac - Comité des Fêtes de Bernay

1er Mai - Troc plantes - Comité des fêtes de Neuvy.

**7 mai – Dépôt de gerbe aux monuments de St Julien à 17h00, puis à Neuvy à 17h20**

**8 mai – Messe à Bernay à 10h00, puis cérémonie de commémoration au monument aux morts dans le cimetière de Bernay.**

22 Mai - Portes Ouvertes de 9h00 à 17h00 - Maison Familiale de Bernay

30 Mai - Fête de la pêche à 14h00 - Association des pêcheurs (A.A.P.P.M.A)

#### Juin 2026 :

13 et 14 Juin – Représentations des P’tits Victor

Juin - benne à papier Association APE - Commencez à stocker !

20 Juin - Fête de la St Jean et Feu d’artifice. Comité des Fêtes de Bernay.

27 juin - Fête de fin d’année des écoles - Association A.P.E.

#### Juillet 2026 :

26 juillet : Repas festif - Comité des fêtes de Neuvy.

#### Août 2026 :

7 août à 17h00 – 82<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la commune – Monument Souvré

#### Septembre 2026 :

06 Septembre - Bric-à-Brac à Neuvy - Comité des fêtes de Neuvy.

13 Septembre - Salon de l’instrument – Salle Pierre Moreau - Harmonie Ste Cécile.

#### Octobre 2026 :

07 Octobre - Concours de belote - Association Générations Mouvement de Neuvy.

18 octobre - Troc plantes - Comité des fêtes de Neuvy.

30 octobre – Halloween - Comité des fêtes de Neuvy.

#### Novembre 2026 :

**10 novembre** à partir de 11h00 – **Cérémonie anticipée aux trois monuments aux morts**

15 novembre – Baby Troc - Comité des fêtes de Neuvy.

**22 novembre – Opération 2025, « Une Naissance-Un Arbre »**

22 novembre – 15h30 Concert de la Ste Cécile à Neuvy - Harmonie Ste Cécile.

#### Décembre 2026 :

5 décembre à 11h00- Cérémonie pour les victimes des conflits d’Afrique du Nord

Marché de Noël. Chants des élèves. Spectacle offert par l’APE (date non arrêtée)

13 Décembre - Repas et spectacle de Noël - Comité des fêtes de Bernay.

# Renseignements pratiques

## **1- Les horaires d'ouverture des services publics :**

### **A- Mairie et Mairie annexe**

Le siège de la mairie est à Neuvy au 10 bis rue de la Croix Rompue. Toutefois, il est maintenu une mairie annexe à Bernay, Place Hubert CHERBONNIER. Les horaires d'**ouverture au public** :

**⚠ La mairie annexe à Bernay sera fermée pendant la période des travaux de rénovation qui a commencé au cours de l'année 2025 (durée et fin des travaux non connues pour le moment)**

Mairie de Neuvy	Lundi 15h00 - 17h30	Mardi 15h00 - 17h30	Vendredi 10h00 - 12h00
Mairie Annexe Bernay	Lundi 09h00 - 12h00	Mardi & Mercredi 09h00 - 12h00	Vendredi 09h00 - 12h00

Pour votre information, sachez que vous avez la possibilité de demander un rendez-vous en dehors de ces créneaux, pour certains dossiers (Recensement citoyen des jeunes à partir de 17 ans, reconnaissance anticipée, dépôt de dossier de mariage, dépôt de permis de construire ou demande préalable avant travaux...)

### **B- Agence postale communale – Mairie Annexe, place Hubert-Cherbonnier :**

Les horaires d'accueil du public demeurent inchangés. Ils sont de 09H00 à 12H00 : Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

**⚠ L'Agence Postale à Bernay sera transférée à la Mairie de Neuvy, pendant la période des travaux de rénovation qui a commencé au cours de l'année 2025 (durée et fin des travaux non connues pour le moment)**

De nombreuses **opérations sont possibles** : Achat de timbres (Nationaux/Internationaux), envoi de courrier et colis, retrait et versement d'argent (compte CCP / épargne de la Poste), réexpédition du courrier (temporaire ou définitif).

## **2- Déchetterie, Collecte des ordures ménagères et Points d'apport volontaire :**

### **La déchetterie intercommunale de Conlie :**

Les horaires d'ouverture de la déchetterie de Conlie sont différents en été et en hiver. Celle-ci est fermée les jours fériés, et demeure ouverte le samedi mais uniquement pour les particuliers.

	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Déchetterie	Horaires d'été (29 mars-25 octobre)		Horaires d'hiver (1 <sup>er</sup> janv. au 28 mars et 26 oct. au 31 déc.)	
Mardi	9h00 - 11h45	14h00 - 17h45	9h00 - 11h45	13h00 - 16h45
Mercredi	9h00 - 11h45	14h00 - 17h45	9h00 - 11h45	13h00 - 16h45
Jeudi		14h00 - 17h45		13h00 - 16h45
Vendredi	9h00 - 11h45	14h00 - 17h45	9h00 - 11h45	13h00 - 16h45
Samedi*	9h00 - 11h45	14h00 - 17h45	9h00 - 11h45	13h00 - 16h45

Un badge est nécessaire pour avoir accès à la déchetterie. Les nouveaux habitants doivent le réclamer au Pôle Intercommunal à Conlie.

## Ordures ménagères :

Il a été constaté, au fil des ans, une baisse des tonnages des ordures ménagères grâce aux efforts de tri réalisés par les habitants. En conséquence, le passage d'une collecte hebdomadaire à une collecte toutes les deux semaines s'est imposé, dans une logique d'optimisation et de maîtrise des coûts. Cette réorganisation libère du temps pour nos agents-ripeneurs. Cette opportunité a donc été saisie pour mettre en place une collecte des déchets recyclables en porte-à-porte, renforçant ainsi le service proposé aux habitants.

Pour informer tous les habitants de cette évolution, et garantir une transition fluide vers ce nouveau dispositif, la communauté de communes a mis en place plusieurs actions :

- Calendrier des jours de distribution des sacs marqués insérés dans ce journal.
- Distribution d'un calendrier spécifique à chaque commune lors de la distribution des sacs.

## **Depuis 2025 :**

### Pour les ordures ménagères (sacs verts) :

Les ordures ménagères seront collectées en porte-à-porte une semaine sur deux (et non plus chaque semaine).

### Pour les déchets recyclables (sacs jaunes) :

Les déchets recyclables (bouteilles et flacons plastiques, cartons et cartonnettes, papiers, briques alimentaires, emballages en plastique et en métal...) seront également collectés en porte-à-porte une semaine sur deux. Ils devront être déposés dans des sacs marqués du logo de la 4CPS et fournis par la communauté de communes.



Les colonnes de tri jaunes seront progressivement retirées au printemps.

## **Il est demandé à chaque usager de ne pas laisser leur container ou leurs sacs pendant plusieurs jours sur le trottoir ou sur l'espace public.**

Si la collecte ne s'est pas réalisée le jour prévu, elle est souvent reportée au jeudi (téléphoner au Pôle Intercommunal ou se reporter à l'affichage en mairie ou l'alerte sur l'application Intramuros). Cette situation peut survenir en cas de pannes ou d'incidents techniques sur le matériel de collecte et également en cas de maladie du personnel.

La collecte hebdomadaire des ordures ménagères s'effectuera uniquement en "**sacs marqués**" du Logo "**4CPS**". **Seuls ces sacs marqués seront collectés par les services de ramassage des ordures ménagères.**

Les sacs pour les ordures ménagères et pour les déchets recyclables pourront être retirés :

En janvier, dans les mairies ;

À partir de février, au siège de la 4CPS, 4 rue de Gaucher à Conlie.

**⚠** Les habitants qui ne se sont pas rendus à l'une de ces permanences, comme les nouveaux arrivants sur la commune, devront retirer leurs sacs au Pôle Intercommunal sur présentation d'une pièce justificative de domicile.

## **Points d'apport volontaire (P.A.V) :**

En revanche, le verre continu d'être collecté dans les conteneurs dédiés, accessibles comme aujourd'hui en point d'apport volontaire.

Il existe trois points d'apport volontaire sur la commune : un dans la zone artisanale, un dans le bourg de St Julien (chemin de la Gaudine) et un dernier sur Neuvy (place Marcel-Ferret).

Même s'ils sont peu nombreux, plusieurs dépôts et abandons "sauvages" de déchets sont toujours constatés sur la commune. Selon la loi les contrevenants encourent une contravention de 2<sup>ème</sup> classe dont le montant s'élève de 35 à 150 €.

### **3- Jours de passage des commerçants ambulants :**

Boucherie Charcuterie Traiteur des Halles à Conlie sur commande uniquement.

Par téléphone au 02 43 20 50 27, pour livraison le vendredi 08h30.

### **4- Artisans et commerçants de la commune :**

<p><b><u>Bar, tabac, restaurant, épicerie</u></b> « Le Relais en Champagne » Monsieur Tony DERLON 8, rue de Neuvy Tél : 02.43.25.66.91</p>	<p><b><u>Entretien et Réparation automobile</u></b> G.A.D 72 Monsieur Fabrice LEMÉE 110, route de Saint Julien Tél : 06.25.15.25.84</p>	<p><b><u>Garage Réparation - Carrosserie</u></b> S.A.R.L garage de la Champagne Messieurs Ludovic et Nicolas SERIZAY Zone Artisanale de la Champagne Tél : 02.43.20.74.34</p>
<p><b><u>Corbin Paysage</u></b> Entretien et création espaces verts <b>Guillaume CORBIN</b> Tél : 06.32.13.81.85</p>	<p><b><u>Maçonnerie Générale</u></b> Monsieur RODRIGUES Jérôme 1, impasse de la Grange Piot Tél : 02.43.27.39.26.</p>	<p><b><u>Chauffage-Electricité-Plomberie</u></b> SARL 2LG Monsieur Le GOUIC Olivier 4, rue de Neuvy Tél : 02.43.20.70.39</p>
<p><b><u>Charpente - Couverture- Zinguerie</u></b> SARL LEPLU DUPONT Monsieur Paul DUPONT La Champagne 765, Route d'Amné Tél : 06.32.43.54.09</p>	<p><b><u>Electricité générale</u></b> L.J ELEC Industrie tertiaire habitat 21, rue de Neuvy Tél. : 06 63 86 16 03 (Electricité.) Tél. : 06 67 12 66 25 (Ventilation chauffage informatique)</p>	<p><b><u>Aménagement -Déco d'intérieur</u></b> « Pousse Les Murs » Madame THIREAU Fanny 4, rue du lavoir Tél : 06 78 40 18 06</p>
<p><b><u>Transports</u></b> Transports Gillet-Maine Zone d'Activités Tél : 02.43.20.71.51</p>	<p><b><u>Travaux Agencement intérieur Placo</u></b> « Au p'tit coup de pouce » Monsieur THIREAU Jérôme 4, rue du Lavoir Tél : 06 14 98 96 41</p>	<p><b><u>Photographe</u></b> "Une photographe à votre image" Mme LEPLU Sophie "Le Grand chemin" route de Loué Tél : 06.69.59.77.61</p>
<p><b><u>Collecte de céréales et produits du sol</u></b> S.A.S. FERARD BERTRAND Vincent, directeur 30, rue de Neuvy Tél : 02.43.20.70.14</p>	<p><b><u>Les Caquettes Sartoises</u></b> Rillettes de poule EARL Langlais Barbier Madame VACHER Anne-Lise Galmèze Tél : 06.31.63.37.61</p>	<p><b><u>Vidange et Assainissement</u></b> SARL Langlais LANGLAIS Romain Galmèze Tél : 06.18.84.26.21</p>
<p><b><u>Pensions chevaux</u></b> <b>Travail - Compétition - Coaching</b> Madame REVEL Margaux Ecurie du Manoir, lieu-dit Nourray Tél : 06.47.84.88.83</p>	<p><b><u>Pension pour chiens et chats</u></b> La Maison canine et féline Madame GAILLARD Delphine La Maison Neuve Tél : 06.10.92.26.44</p>	<p><b><u>Pension chevaux – Valorisation</u></b> Ecurie du Tilleul Sébastien ESCAT et Sophie LEPLU "Le Grand Chemin", route de Loué Tél : 07.87.94.04.21.</p>



**Céline - Médium**  
ENERGETICIENNE  
TAROLOGUE  
Guidance vers votre mieux être

06 35 44 44 44  
www.celine-hulot-massage.com  
72240 Bernay-en-Champagne




**G.A.D 72**  
Entretien / Réparation Automobile  
110 route de St Julien  
72240 Neuvy en champagne  
Tel : 06 25 15 25 84  
L'Origine Moins Cher !

<b>Production et vente d'huiles</b> Huilerie de St Julien Monsieur DELETRE Jean-Luc St Julien le Pauvre Tél : 02.43.77.03.11	<b>Travaux Agricoles</b> SARL Langlais Monsieur LANGLAIS Romain Galmèze Tél : 06.18.84.26.21	<b>Boulangerie, pâtisserie</b> "Le Palais de la Gourmandise" est fermé. Des travaux sont engagés pour permettre la mise en gérance de ce lieu.
<b>Culture de légumes, Maraichage Bio</b> « Les Jardins de Souvré » Monsieur Laurent HAMELIN La Chapellerie à Souvré Tél : 06.42.90.07.22	<b>Thérapeute - énergétique</b> Tarologue Madame Céline HULOT Le Prieuré 7, rue de Loué Tél : 06.35.44.44.44	<b>Caissettes de viande bœuf - Jus de pomme</b> GAEC de la Futaie Mrs DUBOIS Yves-Marie et Joseph Les Trois Poiriers Tél : 06.78.34.05.24 Tél : 06.07.18.08.20

## 5- Tarifs location de la salle de loisirs Pierre-Moreau :

Vous trouverez ci-dessous les tarifs applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

Tarifs selon l'époque de l'année	Commune*		Hors commune		Autres types de locations	
	1 seul jour	Week-end	1 seul jour	Week-end	Simple Pot Commune* / hors commune	Association hors commune
du 01/01/2025 au 30/04/2025	170,00 €	260,00 €	270,00 €	350,00 €	85,00 € /150,00€	205,00 €
du 01/05/2025 au 30/09/2025	155,00 €	230,00 €	255,00 €	320,00 €	70,00 € /135,00€	190,00 €
du 01/10/2025 au 31/12/2025	170,00 €	260,00 €	270,00 €	350,00 €	85,00 € /150,00€	205,00 €

\*Le tarif « Commune\* » s'applique aux habitants de la commune, les musiciens de l'harmonie Sainte Cécile, les employés de la commune, les associations dont le siège social se situe sur la commune.

Toute dégradation de matériel ou dans la salle sera à la charge de l'utilisateur. Les locaux doivent être rendus propres. Un forfait de 100,00 € sera facturé si le ménage est mal effectué.

Attention, les locaux sont loués sans la vaisselle. En cas de besoin se tourner vers une agence de location.

## 6- Tarifs d'occupation dans les cimetières et programme de relèvement :

Les tarifs suivants sont appliqués pour les trois cimetières :

Concession columbarium (Bernay)		Dispersion cendres jardin du souvenir (Bernay)	Concession cavurne		Concession tombe (Avec ou sans caveau)		Terrain commun (Pleine terre)
15 ans	30 ans	Aucune redevance (Inscription du nom du défunt sur la flamme à la charge de la famille)	30 ans	50 ans	30 ans	50 ans	Durée de rotation 30 ans
500,00 €	800,00€		70,00€	100,00€	55,00€/m <sup>2</sup>	75,00€/m <sup>2</sup>	Gratuité dans le carré réservé à cet effet

Depuis 2024, tout dépôt de corps dans l'un des cimetières de la commune (hormis le jardin du souvenir) est conditionné par l'acquittement d'une redevance dont le montant est fixé à 50,00€.

La mairie a fait identifier devant un huissier de justice, Maître Benoît LARUPE, le 5 novembre 2021, 39 sépultures en état d'abandon dans les cimetières communaux :

- 19 dans le cimetière de Neuvy

- 5 dans le cimetière de St Julien le Pauvre
- 30 dans le cimetière de Bernay

Le 10 octobre 2024, la mairie a commencé à procéder au relèvement des corps qui se trouvaient dans ces concessions arrivées à échéance : mesure concernant 23 sépultures dans le bas du cimetière de Neuvy et 1 sépulture isolée dans le cimetière de Bernay.

Cela veut dire qu'**un petit nombre d'emplacements peut être repris, notamment dans le cimetière de Saint Julien**. Les familles intéressées pour acquérir une concession en prenant le relèvement à leur frais, peuvent s'adresser dès à présent au secrétariat de la mairie. Cette hypothèse est également vraie pour une dizaine d'emplacements dans le haut du cimetière de Neuvy.



*Sépultures à relever à Bernay, redevenues propriétés communales*

## **7- Élections municipales 2026, attention les modalités pour voter changent :**

À compter des prochaines élections municipales, dont le premier tour est fixé au **dimanche 15 mars 2026**, le mode de scrutin évolue pour les **communes de moins de 1 000 habitants**. Cette réforme vise à renforcer la lisibilité du vote, la stabilité des équipes municipales et la **parité entre les femmes et les hommes**.

### **Un passage au scrutin de liste à deux tours**

Jusqu'à présent, les électeurs pouvaient composer librement leur bulletin en rayant ou en ajoutant des noms (panachage). **Ce ne sera plus possible en 2026**.

Désormais, les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste à deux tours :

- les électeurs votent pour une liste complète de candidats ;
- si aucune liste n'obtient la majorité requise au premier tour, un second tour est organisé.

### **Des listes complètes et paritaires**

Les listes de candidats devront respecter des règles précises :

- elles devront être **complètes**, correspondant au nombre de sièges à pourvoir (+/- 2 candidats);
- les candidats devront être présentés **alternativement par sexe**, afin de garantir la **parité femmes-hommes**.

### **Ce mode de scrutin est dit « de liste bloquée » :**

- il est **interdit de rayer un nom**, d'en ajouter ou d'en modifier l'ordre ;
- tout bulletin modifié sera **considéré comme nul**.

### **Le maire n'est pas élu directement par les électeurs**

Il est important de souligner que **l'ordre des candidats sur la liste ne détermine pas** qui sera Maire ou Adjoint.

Après l'élection, **ce sont les conseillers municipaux** élus qui se réuniront pour élire, en leur sein :

- le **Maire** ;
- puis les **Adjoints**.

### **Application à Bernay-Neuvy-en-Champagne**

Dans le cas de **Bernay-Neuvy-en-Champagne**, commune nouvelle, le conseil municipal sera encore composé de **19 conseillers titulaires**, conformément à l'effectif légal.

La réglementation autorise toutefois la présentation de listes complètes comportant un **nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir, augmenté ou diminué de deux candidats (+/-2)**. En cas de candidats supplémentaires, ces derniers ne siègent pas immédiatement, mais peuvent être appelés à rejoindre le conseil municipal **en cas de vacance d'un siège** en cours de mandat (démission, décès, incompatibilité, etc.), garantissant ainsi la continuité du fonctionnement communal.

### **Une réforme pour une meilleure compréhension du vote**

Ce nouveau mode de scrutin vise à :

- clarifier le choix des électeurs ;
- favoriser des équipes municipales cohérentes et stables ;
- assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes.

La municipalité invite l'ensemble des citoyens à se saisir de ces évolutions et à participer activement à la vie démocratique locale lors du scrutin de mars 2026.

### **8- Informations pratiques :**

**Gendarmerie de Conlie** : Tél : 02 43 20 50 13

Lieu-dit : Le Grand Chemin

Permanences : Lundi et jeudi de 8h00 à 12h00

Mardi et samedi de 14h00 à 18h00

**Mairie** : Ouverture au public (voir page 59 de ce bulletin)

**Courriel** : [mairie.bernayneuvy@orange.fr](mailto:mairie.bernayneuvy@orange.fr)

**Site Web** : [www.bernayneuvy.fr](http://www.bernayneuvy.fr)

Tél Mairie Neuvy : 02 43 20 71 25

Tél Mairie Annexe Bernay : 02 43 20 70 18



*Adjudant-chef Paineau et sa supérieure, la Lieutenant Langelier*

### **Ecoles publiques :**

École Norbert-Brasseur (Bernay) Tél : 02 43 20 70 88

École Anselme-Renou (Neuvy) Tél : 02 43 20 76 09

**Cantine scolaire** : Tél : 02 43 20 70 88

Ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi

En cas d'absence de votre enfant, vous devez laisser un message téléphonique avant 9h30.

**Accueil Périscolaire** : Tél : 02 43 20 70 88

Route du Mans, dans l'enceinte de l'école Norbert-Brasseur

Jours d'école, ouvert de 7h00 à 8h40 et de 16h40 à 18h30.

Et le mercredi ouvert de 8h00 à 18h00

**Le Relais de la Champagne, Bar, tabac, restaurant :**

Tél : 02 43 25 66 91

Ouvert le matin du lundi au vendredi de 7h00 à 14h30,

l'après-midi les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 17h00 à 19h30 (fermeture le samedi)

et Dimanche ouverture de 8h00 à 13h00.

**Pôle Intercommunal** : Tél : 02 43 52 11 67

4, rue de Gaucher - 72 240 Conlie

Courriel : [contact@4c-conlie.fr](mailto:contact@4c-conlie.fr)

Web : [www.4c-conlie.fr](http://www.4c-conlie.fr)

**Pompier** : 18 ou 112



## Retour en images de quelques rencontres officielles de l'année 2024



n°1



n°2

n°3



n°4



n°5



n°6



n°7



n°8



n°9



n°10



n°11



n°12 du



n°13



**Légende :** n°1- Invitation de Sonia MOINET à participer à l'inauguration du city-Stade de la Chapelle-Saint-Fray (4 juillet 2025) n°2- Réunion des membres du Bureau 4CPS n°3- Au côté du nouveau Préfet de la Sarthe, Sébastien JALLET en visite officielle au lac de Sillé (23 juillet 2025) n°4- Visite du Sénateur Thierry COZIC en mairie à Neuvy (4 juillet 2025) n°5 Avec Christelle MORANCAIS, lors de l'étape sarthoise du Pays de la Loire Tours (11 avril 2025) n°6- Monsieur le Préfet et Madame la Présidente de Région lors de la Pose de la 1<sup>ère</sup> Pierre de l'extension du nouveau Bar-Tabac-Restaurant (12 novembre 2025) n°7- Avec le Sous-préfet, Madame la Députée et le Sénateur Jean-Pierre VOGEL à l'inauguration de la superette API de la Quinte (3 juillet 2025) n°8- Remise des diplômes à la MFR en présence du Conseiller Régional (13 février 2025) n°9- Visite officielle au comice agricole à Sainte-Sabine-sur-Longève (6 septembre 2025) n°10- Soutien à l'EHPAD de Tennie et à son Maire, Michel PATRY (9 février 2025) n°11- Lancement du Mois du numérique au Pôle Intercommunal (18 mars 2025) n°12 Au côté de nos Sénateurs et du Président des Maires sarthois, lors du Congrès des maires à Paris (19 novembre 2025) et n°13- Animation de la conférence débat cybersécurité au Pôle Intercommunal (7 mars 2025).

## Hommage à Maurice HAMELIN, Maire de Neuvy-en-Champagne de 2014 à 2019

C'est avec une profonde tristesse que la municipalité de Bernay-Neuvy-en-Champagne a appris le décès de Monsieur Maurice Hamelin, survenu dans la nuit du 3 au 4 décembre, à l'âge de 80 ans, des suites d'un cancer contre lequel il s'est courageusement battu pendant toute une année. En ces moments douloureux, nos pensées affectueuses s'adressent à son épouse, Kathy, à ses enfants et à l'ensemble de sa famille.

Né le 29 octobre 1945 à Coulans-sur-Gée, Maurice Hamelin a grandi sur la ferme de Chapellerie à Neuvy-en-Champagne, où s'est enracinée son attache familiale et affective. Élève brillant, il obtient une bourse pour poursuivre ses études au lycée agricole du Rheu, avant d'intégrer l'école d'ingénieurs agronomes de Bordeaux. Très tôt passionné par la génétique porcine, il s'envole pour l'Argentine puis pour les États-Unis dans le cadre de missions pour le ministère de la Coopération. C'est à l'Université du Minnesota qu'il rencontre Kathy, qui deviendra son épouse.



De retour en France, le couple s'installe à Paris, où Maurice met son expertise au service de l'Institut Technique du Porc. Quelques années plus tard, il choisit de revenir en Sarthe pour rejoindre l'exploitation familiale à Neuvy et y développer un important projet d'élevage porcin, tout en poursuivant une activité agricole polyvalente. Grand voyageur, curieux et ouvert sur le monde, il parcourra les continents, entre Argentine, États-Unis, Japon, Scandinavie, Pays du bassin Méditerranéen ou encore Europe de l'Est.

Homme engagé, profondément attaché au bien commun, Maurice Hamelin a occupé de nombreuses responsabilités : Président de la caisse locale du Crédit Agricole de Conlie, figure départementale et nationale de la filière porcine, il fut également **Maire de Neuvy-en-Champagne de 2014 à 2019**. Son mandat laissera une empreinte durable jalonné de réalisations marquantes : la création du réseau d'assainissement collectif et de son système lagunaire, la renaturalisation des abords de l'église romane classée de Neuvy, la finalisation du PLU communal, et enfin l'extension de la salle d'activités Pierre-Moreau - *aujourd'hui Espace Musical Gilbert-Laloue* - permettant ainsi le retour de l'Harmonie Sainte-Cécile à Neuvy. Visionnaire, il aura été l'un des initiateurs de la fusion entre Bernay et Neuvy, qui a été effective le 1er janvier 2019.

Reconnu pour son intelligence vive, son immense modestie, sa générosité et sa bienveillance, Maurice Hamelin laisse le souvenir d'un homme juste, cultivé, d'une grande capacité de travail et toujours guidé par le sens du partage. Époux, père et grand-père attentif, il a bâti une vie riche d'amour, d'ouverture et d'expériences humaines exceptionnelles.



Une messe a été célébrée en l'église Saint-Laurent de Neuvy-en-Champagne le 10 décembre. L'église, comble, a témoigné de l'estime et de l'affection que lui portaient les habitants, venus nombreux pour son dernier au revoir, accompagnés en musique par l'Harmonie Sainte Cécile. Maurice repose désormais dans le caveau familial du cimetière de Neuvy. La municipalité de Bernay-Neuvy-en-Champagne rend hommage à cet homme remarquable, qui aura tant apporté à sa commune et à son territoire.

**« Merci Maurice. Ton engagement et ton humanité continueront longtemps d'inspirer ceux qui ont eu l'honneur et la chance de travailler à tes côtés ».**